CASI CHEMINOTS
AUVERGNE-NIVERNAIS
Comité des Activités Sociales Interentreprises
des Cheminots Auvergne-Nivernais

GUIDE du CASI
et des activités sociales

2022

Culture et Sport

Enfance - Jeunesse

Famille

Associations

www.casicheminots-auvni.fr

acef

Efficace et solidaire

AUVERGNE
RHÔNE
ALPES

NOTRE FORCE
AGIR ENSEMBLE

Solidarité & Fonction publique
Avantages au quotidien

L'ACEF S'ADRESSE AUX FONCTIONNAIRES, PERSONNELS DES SERVICES PUBLICS OU EXERÇANT UNE MISSION DE SERVICE PUBLIC

Les ACEF comptent près de 500 000 adhérents représentant un puissant groupement coopératif et solidaire.

Avec l'ACEF, découvrez tous les services qui s'offrent à vous et protégez votre pouvoir d'achat.

L'ACEF vous permet de profiter de L'OFFRE MULTI-AVANTAGES qui vous donne accès à de nombreux privilèges au quotidien pour seulement 10 €/an* en prélèvement automatique

Des réductions sur les achats au quotidien dans de nombreux domaines,
des avantages et des offres exclusives de grandes marques, réservées aux adhérents ACEF.

DÉCOUVREZ L'OFFRE MULTI-AVANTAGES sur www.multiavantages.acef.com

POUR DEVENIR ADHÉRENT

- Contactez un correspondant ACEF
- Prenez rendez-vous avec un conseiller Banque Populaire en agence ou sur le site www.bpaura.banquepopulaire.fr

En savoir plus www.**acef**.com

> Votre ACEF régionale

FONDS ACEF AURA
Solidaire de vos projets

L'ACEF est au service de la Fonction publique depuis 50 ans.

Le fonds ACEF AURA pour la solidarité permet de soutenir et promouvoir vos actions.

BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHÔNE ALPES

casden

* Liste complète des avantages exclusifs sur www.acef.com
Offres soumises à conditions et susceptibles d'évolution.

Publication de l'ACEF AURA Clermont, association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901. ACEF AURA Clermont, Chemin de la Source, 63000-Clermont-Ferrand.

Le point de vue Éco : Zoom sur le CSE Zone de Production Sud-Est

L'année 2021 a été marquée à SNCF Réseau par la mise en œuvre de plusieurs projets de réorganisations structurants qui ont des conséquences non négligeables sur l'emploi sur la Zone de Production Sud-Est. Dans cet article, nous reviendrons sur les problématiques emploi pour ensuite montrer en quoi ces projets viennent à nouveau amputer les effectifs et modifier en profondeur les organisations du travail et de la production, dans un objectif financier d'économies et de productivité avec l'emploi cheminot pour variable d'ajustement.

Les données fournies par les informations trimestrielles nous donnent pour **2021** (de janvier à septembre), un volume de **240 recrutements**. En comparaison, il y avait eu, en 2020, 717 recrutements, **soit une différence de -477**. Aucun établissement du périmètre n'est épargné par la baisse drastique du recrutement. L'Infrapôle LGV Sud-Est Européen enregistre la plus forte baisse avec -56 recrutements entre 2020 et 2021. L'Infrapôle Rhodanien quant à lui compte -53 recrutements sur 2021.

En revanche, les cessations restent, en 2021, à un niveau élevé quasiment identique à celui de 2020. On dénombre, de janvier à septembre 2021, 395 cessations contre 400 pour l'ensemble de l'année 2020. Les départs en retraite restent le motif premier de cessations. Mais, on note malgré tout quelques évolutions notoires : **les démissions sont en hausse : 76 en 2021, soit une hausse de 13%** par rapport à 2020. Par ailleurs, **les ruptures conventionnelles sont multipliées par 2** entre 2020 et 2021. Tous les Infrapôles connaissent des volumes de cessations de fonctions largement supérieurs à ceux de 2020 alors même que les recrutements sont en baisse. Mécaniquement, la charge de travail est concentrée sur un nombre plus faible de travailleurs, engendrant un certain nombre de risques et de problématiques de santé au travail.

Cette baisse du recrutement, couplée à un haut niveau de cessations sur la Zone de Production Sud-Est, est symptomatique des **problèmes d'attractivité que rencontre SNCF Réseau** qui n'arrive pas à embaucher d'une part et qui, d'autre part, utilise l'emploi comme levier de performance économique et financière.

Dans ce contexte de contraction de l'effectif cheminot, **la part d'emplois précaires explose en 2021**. En effet, l'effectif disponible des CDD sur le périmètre de la ZP Sud-Est augmente de 21% entre 2020 et 2021. Sur l'EIV Bourgogne, l'effectif disponible CDD est multiplié par 4. Par ailleurs, les effectifs intérimaires restent à un niveau trop élevé (bien qu'inférieurs à 2020).

En parallèle, **un nombre de plus en plus important de tâches est externalisé**. On compte au niveau national pas moins de **800 entreprises extérieures prestataires** pour le compte de SNCF Réseau. Les métiers les plus touchés par la sous-traitance sont les métiers de la voie et de la signalisation. Se cachant derrière une hypothétique économie, la direction fait l'impasse sur la sécurité ferroviaire qui est bradée étant donné le manque de formation des prestataires… C'est le cercle vicieux de la sous-traitance, d'autant plus que ces tâches désormais externalisées sont très facilement réalisables par les cheminots eux-mêmes qui s'en chargeaient jusqu'à présent. **Ce morcellement des activités a des conséquences importantes sur l'accidentologie et sur les conditions de travail des agents, qu'ils soient cheminots ou sous-traitants.**

Par ailleurs, l'année 2021 a aussi été marquée par la mise en œuvre d'un certain nombre de projets de réorganisation au niveau de la SA Réseau dont les déclinaisons locales à la ZP Sud-Est mettent à mal l'organisation du travail et de la production.

C'est le cas notamment du projet d'optimisation des frais généraux administratifs (FGA). Ce dernier vise à transformer les organisations des fonctions Communication, Finances, Gestion Achats, et RH à l'horizon 2023 en mettant en œuvre des « principes généraux d'organisation », devant conduire à **des réductions conséquentes du nombre d'ETP (Equivalents Temps Plein) et de postes (environ 84 suppressions de postes sur le périmètre CSE ZPSE)**. Ce projet s'inscrit pleinement dans les objectifs d'économies que doit réaliser SNCF Réseau pour combler d'ici à 2024 un déficit de trésorerie de 1,6 milliards d'euros. Pour réaliser ces économies, plusieurs leviers sont envisagés avec comme mots d'ordre **« *faire plus avec autant* » ou « *faire autant avec moins* »**. Le projet comprend 2 volets : productivité sur les investissements (30% de l'objectif, soit 504M€) et productivité sur les charges opérationnelles (70% de l'objectif soit 1,1Mds€). Le deuxième volet se traduit *in fine* par une réduction des dépenses de personnel qui représentent 51% des charges nettes. Ces baisses de dépenses seront obtenues à l'aide de réductions de postes, mutualisation, digitalisation, centralisation, etc… Cela illustre donc à nouveau le raccourci réalisé entre gains de productivité et baisse de l'emploi : **le levier principal retenu par SNCF Réseau pour diminuer les charges opérationnelles est la réduction de l'emploi** alors même que les prestations externalisées n'entrent pas en ligne de compte.

Ces objectifs d'économies sur les charges opérationnelles touchent toutes les fonctions de SNCF Réseau dans sa dimension emploi. C'est d'ailleurs la raison de la concomitance avec **le projet « Maintenir Demain »** qui concerne pour sa part la réorganisation de la maintenance des infrastructures ferroviaires. L'objectif est la création d'Unités de Production mixtes rassemblant les équipes Voie, SEG, SM et CAT. Cela passe par la suppression des Secteurs et donc le déplacement des responsabilités des DPX vers des responsables d'équipes. L'objectif final est le même que pour FGA, à savoir faire de la productivité sur l'emploi avec la **suppression de 65 postes uniquement sur la région de Lyon** par exemple.

Ces projets de réorganisation sont également prémonitoires du passage à la concurrence dans la branche ferroviaire. En effet, les frais de structure à SNCF Réseau restent globalement supérieurs à ceux des entreprises concurrentes. Ils représentent environ 10% des coûts des fonctions supports alors que la concurrence serait plus proche des 7 à 8%. On peut donc faire l'hypothèse d'une réduction qui vise les -2 points pour la SNCF dans l'objectif de préparer l'arrivée de la concurrence.

L'année 2022 à SNCF Réseau sera celle de la signature du Contrat de Performance avec l'Etat. Ce plan, dans ses grandes lignes, prolonge les politiques d'austérité et de rigueur budgétaire comme élément de performance économique et financière pour arriver à réaliser des économies de l'ordre de 170M€ par an, en dehors de toute vision basée sur la production et sur l'emploi. Ajouté à cela un cadre social qui tombe en désuétude avec la fin du statut cheminot et la suppression d'un certain nombre de garanties collectives, la dynamique que l'on observe depuis quelques dizaines d'années semble se poursuivre et s'intensifier.

Pierre-Antoine Delobel

Economiste CSE Zone de Production Sud-Est

Présentation

Sommaire

Informations économiques du C.S.E. Zone de Production Sud-Est 3

Présentation

- Membres du CASI 6
- Edito 7

Culture et Sport

- Antenne - Siège 8
- Bibliothèques 9
- Billetterie et réductions 10
- Activités sportives adultes 13

Enfance - Jeunesse

- Relais 15
- Voyage annuel enfants 19
- Accueils de loisirs 20
- Les colos du CCGPF 22

Famille

- Vacances familles / Jeunes cheminots avec le CCGPF 23
- Les gîtes 24
- Arbres de Noël 26

Associations cheminotes 27

Informations économiques du C.S.E. Fret 35

Inscrivez-vous à notre newsletter pour recevoir toute l'actu du C.A.S.I. :

www.casicheminots-auvni.fr

Présentation

Membres du C.A.S.I.

Stéphane GAILLOT
CGT
Secrétaire du C.A.S.I.
06 71 47 66 58
secretaire@casi-auvni.fr

Aurélie DEMOULIN
CGT
Correspondante Cantal
aurelie.demoulin@gmail.com

Jean-Pierre OLIVIER
UNSA
syndicat.clermont@unsa-ferroviaire.org

Jérémy DEBATISSE
CGT
Secrétaire adjoint
Chargé du Patrimoine
06 88 78 19 64
secretaireadjoint@casi-auvni.fr

Franck URBAIN
CGT
Correspondant Allier
urbainfranck@gmail.com

Benjamin MULLER
UNSA
b.muller@hotmail.fr

Hervé GONTHIER
CGT
Correspondant Allier
cgt-cheminots@wanadoo.fr

Jean-Christophe JUILLARD
CGT
Correspondant Puy-de-Dôme
angeletjean@live.fr

Manuel LOPES VIEIRA
SUD-Rail
manuel.lopes-vieira@sncf.fr

Mickaël FEBVRE
CGT
Correspondant Nièvre
febvremichaelnoel@gmail.com

Matthieu GUITTARD
UNSA
Trésorier du C.A.S.I.
06 71 47 66 58
tresorier@casi-auvni.fr

Eric BREZ
SUD-Rail
eric.brez@sncf.fr

Bruno SUCHOT
CGT
Correspondant Nièvre
bruno.sandra058@wanadoo.fr

Cindy GAMELA
UNSA
gamela@unsa-ferroviaire.org

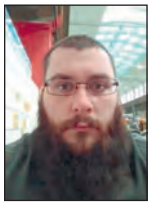

Jérémy CANAUDIN
SUD-Rail
jeremy.canaudin@sncf.fr

Jean-Luc CLAUZIER
CGT
Correspondant Haute-Loire
jeanluc.clauzier43@gmail.com

Audrey MARIE
UNSA
syndicat.clermont@unsa-ferroviaire.org

Christophe CHEP
SUD-Rail
christophechep@sfr.fr

Edito

Chèr-e-s collègues, cette année 2022 n'augure rien de bon en terme d'emploi, de conditions de travail et de salaires dans notre entreprise. Le passage à 5 SA au 1er janvier 2021 n'est malheureusement pas le dernier coup de canif dans le contrat social. Le gouvernement a démarré les hostilités dès le 31 décembre, manière certaine de nous souhaiter dès minuit une merveilleuse année en publiant un décret remettant en cause les droits spécifiques à retraite des cheminots transférés. Et oui, le gouvernement est revenu sur sa loi déjà rétrograde du 27 juin 2018, qu'il disait gravée dans le marbre. On peut donc faire pire que pire et l'on repense de facto, avec nostalgie, au fameux sac à dos social porté par les réformistes. Quel bénéfice peut-on tirer dans l'accompagnement ? Dans l'idée que cela est mieux que rien ? Que cela pourrait être pire ? La réponse n'est rien ! Les travailleurs n'ont aucun intérêt à confier leur avenir dans les mains des libéraux ; ils seront toujours « pressés comme des citrons » et toutes les avancées sociales que nous avons gagnées dans l'histoire ont été arrachées au patronat par la lutte. Nous n'avons pas d'autre choix.

La situation sanitaire reste tendue et nous semble sans fin. Le 1er confinement date déjà du 17 mars 2020, cela fera bientôt 2 ans que nous traversons cette crise et les travailleurs de l'économie réelle sont les plus impactés. Soignants, enseignants, cheminots mais aussi éboueurs, livreurs et tous les métiers de terrain font tourner le pays. Ils ne sont pas récompensés de leurs efforts, pour autant, voyant s'accroître les coupes budgétaires et d'effectifs. Seule la police semble échapper à ce marasme, on se demande bien pourquoi et dans quel but…

Les loisirs et la vie sociale sont réduites à la portion congrue ; cela impacte évidemment les activités sociales du C.A.S.I. mais sachez que nous ferons tout ce que la loi nous permet. Nous comptons bien maintenir nos lieux de vie et de rencontre que sont nos bibliothèques, antennes, associations, etc… La dématérialisation à tout va, si elle trouve un certain sens dans la situation actuelle ne correspond pas à nos valeurs, imprégnées socialement dans le réel. Cependant, il nous faut bien nous adapter et aussi nous moderniser. C'est pourquoi le C.A.S.I. va s'équiper de logiciels métiers complets et instaurer l'informatisation totale pour une mise en place, nous l'espérons, début juin. Suivra certainement pour le 2e semestre la refonte de notre site internet qui est à la limite de ses possibilités techniques. Sera facilité ainsi l'interface entre les cheminots et leur C.A.S.I. même si nous resterons attachés au passage dans nos lieux d'accueil du public. Nous pourrons, par exemple, mettre en place un système de « click and collect » dans nos bibliothèques et la situation sanitaire n'aura plus d'impact sur la lecture.

La stratégie et politique d'entreprise a des répercussions très importantes sur le fonctionnement de notre C.A.S.I., c'est ce qui fait nos dotations. Celles-ci sont en baisse constante mais nous n'avions jamais connu baisse aussi importante qu'en 2021 avec la perte de 200 emplois sur notre région correspondant à près de 6 % de nos dotations. C'est une véritable saignée ! 2022 devrait malheureusement confirmer cette chute des moyens. La seule solution est d'arriver à inverser le rapport de force, que les cheminots se réapproprient leur entreprise afin qu'elle redevienne ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être, un groupe public unifié au service de toutes les citoyennes et tous les citoyens. Malheureusement, à quelques mois des élections professionnelles, certaines organisations syndicales qui connaissent très bien les réelles difficultés, font le choix de tirer à boulet rouge sur le C.A.S.I. plutôt que sur nos dirigeants. Il ne faut pas se tromper, quand les O.S. sont si prompts à attaquer, c'est qu'elles ne peuvent défendre un bilan. Signature rapide des propositions scandaleuses des NAO 2021/2022 alors que l'entreprise a finalement imposé unilatéralement cette mesure ! Signature d'un accord APLD gravant dans le marbre une perte de 20 % de la rémunération brute en cas de chômage partiel imposé pouvant aller jusqu'à 15 mois. C'est au-delà de ce que prévoient les ordonnances du gouvernement ! Signature de l'accord de branche « classification et rémunération » qui est un véritable recul social, où les employeurs ne sont pas tenus de fixer un salaire mensuel minimum mais seulement de garantir le SMIC, avec une régularisation en fin de chaque année pour respecter la Rémunération Annuelle Garantie ! RAG qui sera en-dessous de ce qui se fait actuellement pour les cheminots dans tous les métiers ! Cette liste est bien sûr non exhaustive et les cheminots n'ont pas dû lire beaucoup de tracts se vantant de ces « victoires ». Ce sont ces renoncements qui mettent à mal nos C.A.S.I. ! Mais il est bien plus confortable et électoraliste de taper sur une majorité qui fait avec les moyens du bord, surtout quand on prend bien soin de ne rien faire, ni proposer.

Ne vous laissez pas avoir par ces grosses ficelles ; ce sont d'abord nos métiers, nos emplois, nos salaires qui comptent pour faire la caisse !

Pour ce qui est du suivi des activités sociales, je vous invite à lire notre gazette quadrimestriel, prochain numéro courant mars. Ce petit journal vous permettra d'être au plus près de l'actu du CASI et complètera la communication du site et les envois d'affiches sur les chantiers.

Stéphane GAILLOT
Secrétaire du C.A.S.I. Auvergne-Nivernais

C.A.S.I. DES CHEMINOTS AUVERGNE-NIVERNAIS

68 bis, avenue Edouard Michelin - 63100 CLERMONT-FERRAND
Tél. : 04.73.98.24.54 - *SNCF :* 55 07 98
E-mail : siege63@casi-auvni.fr - *Site web :* www.casicheminots-auvni.fr

Directeur de Publication : Stéphane GAILLOT I **Rédaction :** Stéphane GAILLOT I **Coordination :** Corinne RENAUD I Chargée de communication - communication@casi-auvni.fr
Crédits publicité : ACEF, MIF, Mutuelle Entrain I **Crédits photos :** CASI des Cheminots / Pixabay I **Mise en page - Impression :** Rivet Presse Edition, Limoges

Culture et Sport

Le siège du C.A.S.I.

68 bis, avenue Edouard Michelin
63100 CLERMONT-FERRAND
Tél. : 04 73 98 24 54 - Tél. SNCF : 55 07 98
siege63@casi-auvni.fr

Responsable Accueil : Brigitte PLANCHE
Ouverture du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00

SERVICES ADMINISTRATIFS DU C.A.S.I.

Youssef SILINE
Directeur Technique du C.A.S.I.
Tél. : 04 73 98 24 51
direction@casi-auvni.fr

Béatrice GUIBERT
(Service Activités Sociales, Gîtes, Jeunesse)
Tél. : 04 73 98 24 52
activitessociales@casi-auvni.fr

Corinne RENAUD
(Secrétariat des élus, Communication)
Tél. : 04 73 98 24 50
communication@casi-auvni.fr

Christine ISSARTEL
(Comptabilité)
Tél. : 04 73 98 24 58
comptabilite@casi-auvni.fr

Marielle HUGON
(Gestion Paie)
Tél. : 04 73 98 24 55
paie@casi-auvni.fr

Jérôme GALLERAND
(Responsable Patrimoine)
Tél. : 06 82 32 93 95
patrimoine@casi-auvni.fr

Antenne locale

NIÈVRE

Hôtel du Nivernais
1, avenue Louis Fouchère
58640 Varennes-Vauzelles
Tél. : 03 86 57 55 84
antenne58@casi-auvni.fr

Responsable :
Antony QUEDELHA

Permanences au public :
Tous les jours :
7 h 30 à 10 h 00
(Lundi : 8 h 00 à 10 h 00)
Tous les jours :
15 h 45 à 17 h 15
(Mercredi après-midi : fermé)

Lecteur isolé ?

Une solution…

La B.C.P.C, un service unique

La Bibliothèque Centrale de Prêt par Correspondance, est un service gratuit proposé par le Service du Livre et des Bibliothèques du Comité Central du Groupe Public Ferroviaire. Elle est destinée aux cheminots, actifs ou retraités et à leurs ayants droit, qui peuvent ainsi recevoir des colis de livres dans des lieux (gare ou services) desservis par le courrier interne SNCF.

- Un fonds riche de 35 000 titres.
- Plus de 100 revues.
- 5 000 nouveautés par an.

NOUVEAU !

Liste des nouveautés en ligne de la B.C.P.C. !

Le service du livre / Fonds Cheminot

Le S.L.B. possède un fonds spécialisé dans le domaine ferroviaire.
Avec 5 000 documents, c'est un large éventail d'ouvrages témoignant de la culture ferroviaire en privilégiant l'approche sociale et historique des métiers et du personnel.

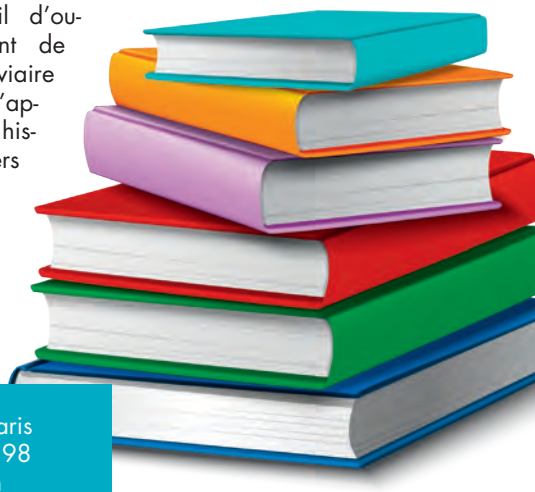

B.C.P.C.
S.L.B.

140, rue de Bercy - 75012 Paris
Tél. 01 43 45 51 19 ou 51 04 98
bcpc@ccgpfcheminots.com
http://slb.ccgpfcheminots.fr/

Bibliothèques

Points Relais du C.A.S.I.

PRÊT GRATUIT DE LIVRES
sur un délai de 15 jours, renouvelable à la demande.

Les 7 bibliothèques, lieux de rencontres et de découvertes, vous accueillent par un service chaleureux, de qualité, dans un esprit de partage et d'échange. De la revue au dictionnaire, du roman à la bande dessinée, de l'album au documentaire…

Venez profiter de ce patrimoine cheminot dès la prime enfance, et ce, jusqu'à l'âge d'or.

L'action culturelle en bibliothèque, c'est aussi : les expos, l'heure du conte, les ateliers d'écriture, les rencontres d'auteurs…

Pour 2022, deux temps forts : Le Prix de la B.D. ; Journée Internationale des Droits de l'Enfant en novembre.

Enfin, la billetterie regroupant loisirs et culture : entrées de parcs, cinémas, spectacles, pièces de théâtre… à tarif C.E.

AURILLAC
Christine BOUDERGUE
52, rue du Cayla - 15000 AURILLAC
Tél. : 04 71 48 11 83
bibliothequeaurillac@casi-auvni.fr
- Mercredi - jeudi : 9 h 00/12 h 00 - 13 h 00/17 h 15
- Vendredi : 13 h 00/17 h 00

CLERMONT-FERRAND
Arielle WALCH
Centre Social Michel Ricou
5, rue Guynemer - 63000 CLERMONT-FERRAND
Tél. : 04 73 90 89 31
bibliothequeclermontferrand@casi-auvni.fr
- Lundi - Mardi : 10 h 30/17 h 00
- Mercredi : 14 h 00/17 h 45
- Jeudi : 10 h 30/17 h 30
- Vendredi : 10 h 30/17 h 00

LE PUY
Viviane PAGE
Place du Général Leclerc - 43000 LE PUY
Tél. : 04 71 02 65 96
bibliothequelepuy@casi-auvni.fr
- Mardi : 10 h 30/13 h 00
- Mercredi - jeudi : 10 h 30/13 h 00 - 14 h 00/18 h 00
- Vendredi : 10 h 30/13 h 00

MONTLUÇON
Laurine MILLAN
Cour de la Gare - 03100 MONTLUÇON
Tél. : 04 70 03 52 44 - SNCF : 55 52 44
bibliothequemontlucon@casi-auvni.fr
- Mercredi : 13 h 00/18 h 00
- Jeudi : 10 h 00/13 h 00 - 14 h 30/16 h 30

MOULINS
Odete FERREIRA
10, rue Philippe Thomas - 03000 MOULINS
Tél. : 04 70 20 59 58
bibliothequemoulins@casi-auvni.fr
- Mercredi : 10 h 00/16 h 30 (journée continue)
- Jeudi : 10 h 00/16 h 30 (journée continue)

ST-GERMAIN-DES-FOSSÉS
Bastien BACHET
Rue du Bel Horizon - 03260 ST-GERMAIN-DES-FOSSÉS
Tél. : 04 70 58 13 25
bibliothequestgermaindesfosses@casi-auvni.fr
- Lundi : 11 h 00/13 h 00 – 14 h 30/17 h 00
- Mercredi : 11 h 00/13 h 00 – 14 h 30/17 h 00
- Vendredi : 11 h 00/13 h 00 – 14 h 30/17 h 00

VARENNES-VAUZELLES
Marion LAGARRIGUE
Hôtel du Nivernais
1, avenue Louis Fouchère - 58640 VARENNES-VAUZELLES
Tél. : 03 86 57 07 07
bibliothequevauzelles@casi-auvni.fr
- Lundi - mardi : 13 h 30 / 17 h 00
- Mercredi : 9 h 00 /12 h 00 - 13 h 30 / 17 h 00
- Jeudi : 13 h 30 / 17 h 00
- Vendredi : 9 h 00/14 h 00 sans interruption

Découvrez les nouveautés et les « coups de cœur » de vos bibliothécaires sur le site du C.A.S.I. www.casicheminots-auvni.fr

Ces horaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction de la situation sanitaire

Billetterie et réductions

En fonction des opportunités locales, une billetterie culturelle ou sportive a été développée au sein du C.A.S.I.
Des tarifs préférentiels sont obtenus par le C.A.S.I., rapprochez-vous de vos points d'accueil pour en connaître les modalités.
Vous retrouverez toute la billetterie/réductions sur la plaquette du C.A.S.I. et sur le site internet www.casicheminots-auvni.fr

ATTENTION ! Pour bénéficier des activités & réductions et obtenir votre carte du C.A.S.I., la fiche d'adhésion au C.A.S.I. est obligatoire.

Spectacles & évènements

Billetterie en vente dans vos points d'accueil (antenne locale - bibliothèques - siège)

- Concerts & spectacles par Arachnée - Les Derniers Couchés - La Coopérative de Mai - Filprod - Becker's Production - Le Cosmo
- Spectacles à l'Opéra Théâtre de Clermont-Fd
- Spectacles à l'Opéra Théâtre de Vichy
- Festival de Jazz en tête - Festival du Court Métrage (Clermont-Fd)
- Festival d'Ambert
- Saison Culturelle d'Issoire - Sémaphore (Cébazat)
- Le Prisme (Aurillac)
- Centre Culturel (Le Puy)
- Maison de la Culture de Nevers & Agglomération
- Cirques (Médrano, Gruss, Amar…)
- Festival des Nuits de St-Jacques (Le Puy)
- Festival des Brumes (Ste-Sigolène)

Réduction sur présentation carte S.N.C.F. ou C.A.S.I.

- Centre Lyrique Auvergne (Clermont-Fd)
- La Baie des Singes (Cournon)
- Théâtre La Petite Gaillarde (Clermont-Fd)
- Les Contres Plongées (Clermont-Fd)
- Théâtre Le Valet de Cœur (Clermont-Fd)
- Café-théâtre « Défonce de rire » (Clermont-Fd)
- La Comédie de Clermont-Fd
- Petit Théâtre de Vallière (Clermont-Fd)
- Traces de vie (Clermont-Fd)
- La 2Deuche (Lempdes)
- La Coloc' - (Cournon)
- Accès Soirs (Riom)
- La Puce à l'Oreille (Riom)
- Théâtre de Châtel-Guyon
- Espace du Moulin de l'Etang (Billom)
- Le Back Step Théâtre (Vichy)
- Centre Culturel Valéry Larbaud (Vichy)
- Le Geyser (Bellerive-sur-Allier)
- Théâtre Municipal (Moulins)
- Yzeurespace (Yzeure)
- Isléa Avermes (Avermes)
- Théâtre Municipal (Aurillac)

Cinémas

Billetterie en vente dans vos points d'accueil (antenne locale – bibliothèques – siège)

- Ciné Dôme - Ciné Jaude - Ciné Capitole - CGR Le Paris - CGR Les Ambiances - CGR Val Arena (Clermont-Fd) - Arcadia (Riom)
- Le Palace (Montluçon) - CGR (Moulins) – L'Étoile Palace (Vichy)
- Le Cristal (Aurillac)
- Ciné Dyke (Le Puy) - Le Paris (Brioude)
- Le Mazarin (Nevers)

Musées & sites touristiques

Contremarques à retirer au siège du C.A.S.I.

- Volcan de Lemptegy (St-Ours)
- Maison de la Pierre (Volvic)
- Musée l'Aventure Michelin (Clermont-Fd)

Billetterie en vente uniquement au siège du C.A.S.I., Antenne et bibliothèques de l'Allier

- Centre National du Costume de Scène (Moulins)

Billetterie en vente uniquement au siège du C.A.S.I., Antenne et bibliothèque de Varennes-Vauzelles

- Château de Guédelon (Treigny)

Réduction sur présentation de la carte SNCF ou C.A.S.I.

- Musée de la Céramique (Lezoux)
- ASM Expérience (Clermont-Fd)
- Street Art City (Lurcy-Lévis)
- Arboretum de Balaine (Villeneuve-sur-Allier)
- Panoramique des Dômes
- Gentiane Express (Bort-les-Orgues)
- Train de la Rhune (Sare)
- Musée Mupop (Montluçon)
- Musée vivant du Cheval de Trait (Pradelles – Haute-Loire)
- Parc du Chat Botté (Pradelles – Haute-Loire)
- Musée de l'Ecole du Vent (St-Clément – Ardèche)

Loisirs & Parcs

Billetterie en vente dans vos points d'accueil (antenne locale – bibliothèques – siège)

- Bowling B. Bowl (Clermont-Fd)
- Bowling Odysée (St-Christophe/Dolaison)
- Laser Games (St-Christophe/Dolaison)
- Bowling (Montluçon)
- Bowling (Cusset)
- Bowling (Marzy)
- Laser Games – Battle Laser (Clermont-Fd)
- Karting Sarron (Clermont-Fd)
- Karting (Marcillat-en-Combraille)
- Karting (Magny-Cours)
- Patinoire (Clermont-Fd)
- Anatolia Parc (Orcet)
- Parc Mirabel (Clermont-Fd)
- B'UP (Clermont-Fd)
- Parkafun (Clermont-Fd)
- Royal Kids (Aubière)
- Grand Bois Aventure (Gimouille)
- Crazy Jump Parc (Cusset)
- Kizou Aventures (Vichy)
- Kizou Aventures (Clermont-Fd)
- Tom & Lili – Magic Boulevard (Marzy)
- Trophée Andros
- Forfaits Ski Le Mont-Dore – Super Besse
- Parc Le Pal (Dompierre-sur-Besbre)
- ZooParc de Beauval ***(en vente uniquement au siège, antenne et bibliothèque de V-Vauzelles).***
- Parc Miny'Toons (Aurillac)

Billetterie en vente uniquement au siège du C.A.S.I.

- Parc Animalier d'Auvergne
- Vulcania
- Parc Astérix
- Parc du Puy du Fou
- Futuroscope
- Parc Disneyland
- Musée Grévin
- France Miniature
- Marineland

Réduction sur présentation de la carte SNCF ou C.A.S.I.

- KidiSPORT Parc (Lempdes)
- L'Ile O Loisirs (Mozac)
- Acro Fun - Ecole de Voile - Accrobranche (Aydat)
- Dôme Aventure Quadbike
- Funcross Electrique
- Vélorail de la Sioule (Mayet d'Ecole)
- Vélorail des Volcans (Espirat)
- Canoë Sioule Aventure (Menat)
- Sioule Loisirs.com (Canoé - VTT électrique) (Pont de Menat)
- Poney-Club des Thénauds (Neuilly-le-Réal)
- Louvrié des montagnes - Randonnées (Clermont-Fd)
- Escape Hunt - Spy Escape - Studio Escape (Clermont-Fd)
- L'Abri Escape Game (Issoire)
- Absolu Parapente (Puy-de-Dôme)
- Aéro Parapente (Puy-de-Dôme)
- Parachute Paris-Nevers (Marzy)
- Branché Aventure (Sidiailles)
- Parc Accro-Sioule (Echassières)
- Forfaits Ski alpin (Le Lioran)
  Forfaits Ski de fond (Sancy - Chastreix)
- École de Ski (Super Besse)
- Lily'Land (Taulhac - Le Puy)
- Doudou Park (Yssingeaux)
- Vélorail de Pradelles
- Lugik Parc aux Estables
- Sportival Haut-Allier

Centres aqualudiques
Piscines

Billetterie en vente dans vos points d'accueil (antenne locale – bibliothèques – siège) ou participation

- Clermont Communauté (Chamalières - Clermont-Fd - Cournon - Lempdes) - Billom
- Centre aqualudique de Montluçon - Stade Aquatique de Vichy Communauté (Cusset - St-Germaindes-Fossés - St-Yorre - Mayet de Montagne - Bellerive-sur-Allier)
- Espace Aquatique Amphélia à Imphy - Centre Ilot Corail (Varennes-Vauzelles) - Piscine Aquabalt (Nevers)
- Centre Aqualudique (Aurillac) - Piscines (St-Flour - Mauriac)
- Centre Aqua Passion (Lavoûte-sur-Loire) - La Vague (Puy) - Piscine Bien-être (St Paulien) - Piscine (Craponne-sur-Arzon) - Piscine Aquabulle (Brioude) - Piscine (Langeac)

Billetterie et réductions (suite)

Sports & Bien-être

Billetterie en vente dans vos points d'accueil (antenne locale – bibliothèques – siège)

- Linéa Sun - Sveltic-Squash - Tonus 1
- Sauna - jacuzzi - hammam - Aqualudique (Montluçon)
- Espace Ilot Corail (Varennes-Vauzelles)

Réduction sur présentation carte SNCF ou C.A.S.I.

- Core Fitness (Clermont-Fd) - Fitness Park (Aubière) - Elancia (Le Brézet - Aubière - Cournon - Riom - Montluçon) - Appart Fitness (Clermont-Fd - Cournon) - Makadam Fitness (Clermont-Fd) - FreeNess (Clermont-Fd) - Keep Cool (Clermont-Fd) - Crosswod (Aubière) - Energym (Aubière) – Welness Sport (Clermont-Fd) - BAD & HIT (Clermont-Fd) - O'Zone Aqua Centre (Clermont-Fd) – CryO'Moov (Aubière) - Le Temple du Sport (Vichy) – Nériades (bon de réduction à retirer à l'antenne de Montluçon)
- CrossFit (Aurillac) - L'Atelier RM (Aurillac)
- Vita Liberté (Le Puy) - Tropic Fitness (Cohade) - Keep Cool (Le Puy) - Form-Wellness (St-Christophe/Dolaizon)
- Club Vert (Nevers - Cosne - Decize -Vichy - Moulins)
- Thermes de Bourbon-l'Archambault
- Thermes de Néris-les-Bains ***(carte de réduction à la bibliothèque de Montluçon)***

Location

Prêt de salle

- Salle du Diénat-Barnum à Montluçon : réservation auprès de l'Antenne Locale
- Salle des Isles à St-Germain-des-Fossés : réservation auprès de la Bibliothèque
- Salle du restaurant d'entreprise « La Satellite » : réservation auprès de l'Antenne Locale
- Salle Polyvalente - Centre Social Michel Ricou à Clermont-Fd (pour départ en retraite / réunions de travail…) : réservation au siège du C.A.S.I.

Achats groupés

- Chocolats de Noël (se renseigner auprès des points d'accueils du CASI)
- Madeleines Bijou (se renseigner auprès des points d'accueils du CASI)
- Parfumerie Europe - JPC (se renseigner auprès des points d'accueils du CASI)
- Miel du Rucher des Cheminots (en vente à la bibliothèque de Montluçon)
- Abonnements aux revues Cadeau Lire (commande auprès du siège du CASI)
- Commande de vins auprès de Domaines & Villages (2 fois/an - commande en ligne)
- Couette Abeil (se renseigner auprès de la bibliothèque d'Aurillac)
- Carte des commerçants G.C.E.B.P. 43 ***(à retirer auprès de la bibliothèque du Puy)***
- Bijoux Victoria (bibliothèque du Puy)

PERMANENCE JURIDIQUE GRATUITE
le 2e vendredi de chaque mois de 14 h à 16 h
sur inscription auprès du siège du C.A.S.I.

CULTURE ET SPORT

GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN

ALLIER
MONTLUÇON

Salle Polyvalente
Maison des Cheminots
03000 MONTLUÇON

Renseignements auprès de la bibliothèque de Montluçon

Tél. : 04 70 03 52 44 - SNCF : 55 52 44

Animatrice : Nathalie RACLIN-MULLER

- Lundi : 9 h 15/10 h 15
- Mardi : 14 h 45/15 h 45 (gym douce)
- Mercredi : 10 h 45/11 h 45
- Vendredi : 9 h 15/10 h 15
  13 h 45/14 h 45

Pour les sites de **Moulins, Vichy, St-Germain-des-Fossés :** participation du C.A.S.I. aux frais d'inscription dans un club ou une association de gymnastique volontaire pour les cheminots et ayants droit (actifs / retraités).
Pour les modalités, se rapprocher des bibliothèques de Moulins et de St-Germain-des-Fossés.

CANTAL - HAUTE-LOIRE

Participation du C.A.S.I. aux frais d'inscription dans un club ou une association de gymnastique volontaire pour les cheminots et ayants droit (actifs / retraités). Pour les modalités, se rapprocher des bibliothèques d'Aurillac et du Puy.

NIÈVRE
VARENNES-VAUZELLES

Salle de Gymnase Marcel Robin
8 rue Benoît Frachon
58640 VARENNES-VAUZELLES

Renseignements auprès de l'Antenne Locale

Tél. : 03 86 57 55 84

Animatrice : Françoise MARCEAU

- Lundi : 16 h 45/17 h 45
- Mardi : 11h30/12h30
  16 h 45/17 h 45
- Jeudi : 16h45/17h45

PUY-DE-DÔME
CLERMONT-FERRAND

Salle de danse (2e étage)
Centre Social Michel Ricou
5, rue Guynemer
63000 CLERMONT-FERRAND

Renseignements auprès du siège du C.A.S.I.

Tél. : 04 73 98 24 54 - SNCF : 55 07 98

Animatrice : Nathalie MOORE

- Lundi : 12 h 00/13 h 00
  13 h 45/14 h 45
- Mardi : 9 h 30/10 h 30
- Jeudi : 12 h 00/13 h 00
  13 h 45/14 h 45

TARIF ANNUEL SAISON 2022-2023

Cheminots et ayants droit (actifs/retraités) : **27 €**

Reprise des cours : lundi 12 septembre 2022
Fin : jeudi 17 juin 2023

Certificat médical d'aptitude à la gymnastique à fournir IMPÉRATIVEMENT à l'inscription

RETROUVEZ TOUTES VOS ACTIVITÉS SOCIALES DANS LA GAZETTE DU C.A.S.I.

(PROCHAIN NUMÉRO COURANT MARS)

ET SUR VOS AFFICHAGES CHANTIERS

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le Service Activités sociales : 04 73 98 24 52 ou le point d'accueil de votre site.

Enfance - Jeunesse

Les Vacances Enfance-Jeunesse

En France, un enfant sur trois ne part jamais en vacances, ce temps libre ne peut et ne doit pas être négligé, tant il est riche de potentialités le plus souvent livré aux appétits marchands. Il est présenté comme une rupture ou une parenthèse dans la vie scolaire, familiale ou sociale.

Les cheminot(e)s et leurs familles ne sont pas en dehors de cette réalité, c'est pourquoi le C.A.S.I. organise des séjours, des journées à thèmes, des journées en accueil de loisirs… En somme, des moments privilégiés d'enrichissement, d'épanouissement et de découverte.

*En 2021, **200 enfants** de cheminot(e)s de la région ont pu partir soit en mini séjour, soit en centre de vacances, soit en séjour linguistique grâce à l'action conjointe et coordonnée du C.A.S.I. et du C.C.G.P.F.*

Pour tout renseignement, merci de contacter :
Béatrice au 04 73 98 24 52

	Zone A - Auvergne - Nièvre (Académies Clermont-Ferrand - Dijon)	
Hiver 2022	**Fin des cours : samedi 12 février 2022**	**Reprise des cours : lundi 28 février 2022**
Printemps 2022	**Fin des cours : samedi 16 avril 2022**	**Reprise des cours : lundi 2 mai 2022**
Eté 2022	**Fin des cours : jeudi 7 juillet 2022**	**Reprise des cours : jeudi 1er septembre 2022**
Toussaint 2022	**Fin des cours : samedi 22 octobre 2022**	**Reprise des cours : lundi 7 novembre 2022**
Noël 2022	**Fin des cours : samedi 17 décembre 2022**	**Reprise des cours : lundi 2 janvier 2023**

« Samedis Neige »

« SAMEDIS NEIGE» AU LIORAN - 6/16 ans

Debut de saison : samedi 8 janvier 2022 > samedi 12 février inclus – samedi 5 mars (soit 7 sorties)

Effectif/séjour : 20 enfants maximum

Lieu : Station du Lioran

Activités : Initiation & perfectionnement au ski alpin

Encadrement : Cheminots bénévoles expérimentés

Sortie à la journée – Repas tiré du sac !

Tarif : 6 € par enfant – Gratuité pour le 3e enfant
(Tarif comprenant le forfait, remontées mécaniques, prêt de matériel).

Renseignements et inscriptions auprès de la bibliothèque d'Aurillac : Tél. : 04 71 48 11 83

Relais - Hiver 2022

Ski de piste/Snowboard dans les Alpes - 6/15 ans

Du samedi 12 février au samedi 19 février 2022

Séjour complet

Relais - Printemps 2022

PONEY À VARENNES-SUR-USSON
7/12 ans

Du lundi 25 avril au vendredi 29 avril 2022

Effectif/séjour : 6

Lieu :
Ecurie Cyrano - Domaine du Joug
Varennes-sur-Usson (63500)

Activités :
- 5 heures d'activités équestres par jour dont 3 heures de monte.
- Cours théoriques tous les jours.

Hébergement :
Gîte Familial à Egliseneuve-des-Liards

Encadrement :
- Directeur BAFD
- Animateurs brevetés d'Etat
- Animateurs BAFA
- Assistant sanitaire

EQUITATION À TRANGY
5/13 ans

Du lundi 25 avril au vendredi 29 avril 2022

Effectif/sortie : 4

Lieu :
Poney-Club de Trangy – 7, route de Trangy à Saint-Eloi (58000)

Activités :
- 5 heures d'activités équestres par jour avec 3 heures de monte au minimum.
- Cours théoriques tous les jours

Hébergement :
Repas à fournir par les parents

Encadrement :
- Directeur BAFD
- Animateurs Brevetés d'Etat
- Animateurs BAFA
- Assistant sanitaire

Date limite d'inscription : 19 mars 2022 auprès du Service Activités Sociales - Tél : 04 73 98 24 52

Relais - Eté 2022

PONEY À VARENNES-SUR-USSON
7/12 ans

Du lundi 18 juillet au vendredi 22 juillet 2022

Du lundi 1er août au vendredi 5 août 2022

Effectif/sortie : 6

Lieu :
Ecurie Cyrano – Domaine du Joug
Varennes-sur-Usson (63500)

Activités :
- 5 heures d'activités équestres par jour dont 3 heures de monte.
- Cours théoriques tous les jours.

Hébergement :
Gîte Familial à Egliseneuve-des-Liards

Encadrement :
- Directeur BAFD
- Animateurs brevetés d'Etat
- Professeurs d'équitation
- Assistant sanitaire

EQUITATION À TRANGY
5/13 ans

Du lundi 18 juillet au vendredi 22 juillet 2022

Effectif/sortie : 4

Lieu :
Poney-Club de Trangy – 7, route de Trangy à Saint-Eloi (58000)

Activités :
- 5 heures d'activités équestres par jour avec 3 heures de monte au minimum.
- Cours théoriques tous les jours

Hébergement :
Repas à fournir par les parents

Encadrement :
- Directeur BAFD
- Animateurs Brevetés d'Etat
- Animateurs BAFA
- Assistant sanitaire

Relais - Eté 2022 (suite)

Date limite d'inscription : 30 avril 2022

Activités	Tranches correspondant au quotient familial (coût laissé à la charge des familles)								
	Tranche d'âge	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	Coût réel de l'activité
PONEY À VARENNES SUR USSON	7/12 ans	95 €	124 €	180 €	233 €	276 €	319 €	357 €	476 €
EQUITATION À TRANGY (1/2 pension)	5/13 ans	57 €	81 €	104 €	133 €	156 €	179 €	200 €	270 €

- Tarifs dégressifs pour les familles ayant plusieurs enfants inscrits en relais : moins 10 % pour le 2e enfant, moins 20 % pour le 3e enfant.
- Totalité du règlement exigible à l'inscription.
- Possibilité de règlements échelonnés en accord avec le Service Activités Sociales du C.A.S.I.

Renseignements utiles

Conditions d'inscription des séjours relais du C.A.S.I.

Tout séjour peut être annulé par le C.A.S.I. si le nombre d'inscriptions est insuffisant pour son bon déroulement. Dans ce cas, une autre proposition de séjour sera faite à la famille. Si cette proposition ne convient pas, les sommes versées seront remboursées. De plus, certains séjours ou dates peuvent être modifiés en fonction de motifs indépendants de notre volonté.

Date limite d'inscription

- **Vacances de printemps :** 19 mars 2022.
- **Vacances d'été :** 29 avril 2022.

Dans son choix de relais, le C.A.S.I. privilégie des structures adaptées à de petits groupes d'enfants ou d'adolescents.

En raison des conditions sanitaires, la capacité d'accueil est donc limitée, ne tardez pas inscrire votre enfant !

Objets de valeur

Nous vous conseillons de ne pas donner à votre enfant d'objets de valeur tels que bijoux, téléphones portables… Aucun remboursement ne sera possible en cas de perte, de bris ou de vol.

Interruption de séjour

Aucun remboursement ne peut être exigé même en cas de maladie ou d'accident entraînant une interruption de séjour.

Annulation

Aucune annulation de séjour ne sera prise en compte. Les sommes versées ne seront pas restituées. Toute réservation donnera lieu à une facturation totale du coût du séjour.

Joindre **obligatoirement** à votre demande les pièces justificatives ci-dessous

- Copie de votre dernier bulletin de salaire ou relevé de pension de la Caisse de Prévoyance.
- Copie de votre avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020 (intégralité du document).
- Pour les couples en situation maritale, copie des 2 avis d'imposition (intégralité du document).
- Copie de l'Attestation de la Caisse de Prévoyance ou de Sécurité Sociale sur laquelle apparaît l'enfant inscrit.
- Le règlement complet du séjour (le ou les 3 chèques maximum) à l'ordre du C.A.S.I. des Cheminots ou espèces.

Pour connaître votre prix de séjour

1) Calculez votre Quotient Familial (QF) afin de déterminer la tranche tarifaire dans laquelle vous vous situez.

2) Divisez votre Revenu Brut Global (R) (tel que noté sur votre avis d'imposition 2021) par le nombre de parts fiscales (N)

$$QF = \frac{\text{Revenu Brut Global}}{\text{Nombre de parts fiscales}}$$

3) Consultez le tableau tarifaire correspondant à votre situation.

Toute personne divorcée demandant l'attribution d'un séjour pour un ou plusieurs enfants mineurs pour lesquels elle verse une pension alimentaire se voit accorder une demi-part fiscale supplémentaire par enfant.

Comment déterminer sa tranche tarifaire ?

Quotient inférieur à	5300 €	Tranche 1
Quotient compris entre	5 301 € et 7300 €	Tranche 2
Quotient compris entre	7 301 € et 9 290 €	Tranche 3
Quotient compris entre	9 291 € et 11 280 €	Tranche 4
Quotient compris entre	11 281 € et 1 3 270 €	Tranche 5
Quotient compris entre	1 3 271 € et 15 390 €	Tranche 6
Quotient égal ou supérieur à	15 391 €	Tranche 7

Si vous ne fournissez pas votre avis d'imposition 2021, nous vous appliquerons obligatoirement les tarifs de la tranche 7.

Voyage Annuel des Enfants

Lors des vacances de la Toussaint 2021, 100 jeunes et ados accompagnés par 10 adultes ont pu, durant 2 jours, découvrir ou redécouvrir la magie du parc Disneyland à Paris.

Dans les deux parcs, décors et attractions ont transporté petits et grands dans des univers variés tels que Disney, Star Wars ou Marvel.

Nombreux sont les enfants ayant hâte de connaître la destination qui sera choisie pour 2022 par le CASI.

Un grand merci à tous les accompagnateurs pour leur investissement.

Accueils de Loisirs sans Hébergement

A.L.S.H. « JEAN MERMOZ »

Capacité d'accueil : 40 enfants
A partir de 3 ans
Ancienne Route d'Aulnat - Stade du Dépôt
63100 CLERMONT-FD
Tél. : 04 70 05 85 64 - 06 84 80 46 38
directionalsh63@casi-auvni.fr

Directeur : Sébastien PHELUT

Un projet pédagogique axé sur l'autonomie des enfants,

OUVERTS TOUS LES MERCREDIS ET TOUTES LES VACANCES SCOLAIRES

- **Accueil :**
  - 7 h 45 à 9 h 00 le matin
  - 13 h 30 à 14 h 00 l'après-midi sur le centre
  - 7 h 45 à 8 h 20 au Centre Social Michel Ricou (uniquement pour les vacances scolaires)

- **Horaires des repas :**
  - 12 h 30 à 13 h 30 (tous les mercredis)
  - 12 h 00 à 13 h 00 (toutes les vacances scolaires)

- **Départ :**
  - 11 h 30 à 12 h 30 le midi
  - 16 h 30 à 17 h 45 sur le centre
  - 17 h 15 à 17 h 45 au Centre Social Michel Ricou (uniquement pour les vacances scolaires).

PARTICIPATION DU C.A.S.I. SUR LES A.L.S.H. EXTÉRIEURS

Accordée aux enfants (3 à 16 ans) de cheminots et des personnels C.A.S.I., quand il n'existe pas dans leur département un A.L.S.H. géré par le C.A.S.I.

Modalités :
Les imprimés sont à retirer auprès des points d'accueil ou du Service Activités Sociales du C.A.S.I. et doivent être retournés au C.A.S.I.

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf du Puy-de-Dôme

TARIFS CHEMINOTS DU CASI AUVERGNE-NIVERNAIS
(CSE contributeurs – [CSE TER AURA – CSE TER BFC – CSE FRET – CSE Matériel Industriel CSE Zone de Production Sud-Est – CSE Intercités – CSE DG Ile de France])

QF = R/N	Journée avec repas			Journée sans repas			1/2 journée avec repas			1/2 journée sans repas		
Quotient familial	QF <1000	1001<QF> 1300	QF >1301	QF <1000	1001<QF> 1300	QF >1301	QF <1000	1001<QF> 1300	QF >1301	QF <1000	1001<QF> 1300	QF >1301
Tarification	6,50 €	7,20 €	8,20 €	2,00 €	3,00 €	4,00 €	6,20 €	6,70 €	7,70 €	2,00 €	2,50 €	3,50 €

TARIFS CHEMINOTS DES CSE NON CONTRIBUTEURS
(CSE Directions Techniques – CSE Epic SNCF – CSE Gares & Connexions – CSE Siège Voyages CSE Réseau Siège Directions Clients & Services – CSE Siège Voyageurs)

QF = R/N	Journée avec repas			Journée sans repas			1/2 journée avec repas			1/2 journée sans repas		
Quotient familial	QF <1000	1001<QF> 1300	QF >1301	QF <1000	1001<QF> 1300	QF >1301	QF <1000	1001<QF> 1300	QF >1301	QF <1000	1001<QF> 1300	QF >1301
Tarification	12,20 €	13,20 €	14,20 €	8,00 €	9,00 €	10,00 €	10,20 €	11,20 €	12,20 €	6,00 €	7,00 €	8,00 €

** 1 € de cotisation annuelle pour tous en début d'année (A.L.S.H. « Jean Mermoz » uniquement)*

Remboursement B.A.F.A.

Le C.A.S.I. et le C.C.G.P.F. remboursent, sous conditions, et à hauteur de 30 % par an, les frais de formations engagés par les animateurs travaillant dans nos structures.

Recrutement

Le C.A.S.I. recherche régulièrement des animateurs ayant le B.A.F.A. (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) pour ses deux accueils de loisirs ; les candidatures accompagnées d'un C.V. doivent être envoyées à :

- Direction de l'ALSH de Varennes-Vauzelles : **directionalsh58@casi-auvni.fr**
- Direction de l'ALSH de Clermont-F d : **directionalsh63@casi-auvni.fr**

I.F.E. (aides aux études)

Les dossiers I.F.E. sont à votre disposition dans vos points d'accueil à partir du 17/10/2022.

Ils sont à retourner avant le 31/12/2022.

l'éducation à l'environnement et des sorties culturelles ludiques et sportives.

- Préinscription obligatoire
- Inscription à la journée / demi-journée
- Repas de midi facultatif

A.L.S.H. « FRANCHEVILLE »

Capacité d'accueil : 150 enfants
A partir de 4 ans
Avenue des Pins
58640 VARENNES-VAUZELLES
Tél. : 03 86 57 07 31 - 06 84 80 46 34
directionalsh58@casi-auvni.fr

Directrice : Stéphanie DEMAY

- **Accueil :**
  - 7h15 à 9h30 le matin
  - 11h30 à 12h30 le midi
  - 13h30 à 14h00 l'après-midi
- **Horaires des repas :**
  - 12h30 à 13h30
- **Départ :**
  - 11h30 à 12h30 le midi
  - 16h30 à 18h00 le soir

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf du Puy-de-Dôme

TARIFS CHEMINOTS DU CASI AUVERGNE-NIVERNAIS
(CSE contributeurs – [CSE TER AURA – CSE TER BFC – CSE FRET – CSE Matériel Industriel CSE Zone de Production Sud-Est – CSE Intercités – CSE DG Ile de France])

QF = R/N	Journée avec repas				Journée sans repas				1/2 journée avec repas				1/2 journée sans repas			
Quotient familial	QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 1	QF 2	QF 3	QF 4
Tarification	4,90 €	7,30 €	8,70 €	9,10 €	2,00 €	3,80 €	4,50 €	4,90 €	3,50 €	4,00 €	5,00 €	5,50 €	1,50 €	2,50 €	3,00 €	3,50 €

TARIFS CHEMINOTS DES CSE NON CONTRIBUTEURS
(CSE Directions Techniques – CSE Epic SNCF – CSE Gares & Connexions – CSE Siège Voyages CSE Réseau Siège Directions Clients & Services – CSE Siège Voyageurs)

QF = R/N	Journée avec repas				Journée sans repas				1/2 journée avec repas				1/2 journée sans repas			
Quotient familial	QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 1	QF 2	QF 3	QF 4
Tarification	10,90 €	12,00 €	13,20 €	14,20 €	8,00 €	8,50 €	9,00 €	10,00 €	6,50 €	7,50 €	8,50 €	9,50 €	4,00 €	5,00 €	5,50 €	6,00 €

** QF 1 : < 0 € / 450 € >*
** QF 2 : < 451 € / 600 € >*
** QF 3 : < 601 € / 800 € >*
** QF4: > 800 €*

Retrouvez les fiches d'inscription et les programmes sur le site internet du C.A.S.I.
www.casicheminots-auvni.fr

Les Colos du C.C.G.P.F.

Plusieurs destinations en France et à l'Étranger, pour les 4/5 ans, 6/8 ans, 9/10 ans, 11/13 ans, 14/15 ans, 16/17 ans.

COLOS D'HIVER
OBJECTIF NEIGE!

Au programme : ski alpin, surf, snow…

COLOS DE PRINTEMPS

France : le plein d'activités!

- **Pour les 4/5 ans :** Maternelle à Montdidier
- **Pour les 10/13 ans - 14/17 ans :** mode, danse, sports & loisirs, aventure, équitation, …

Etranger : Destination Europe!

- **Pour les 11/13 ans :** séjour linguistique en collège.
- **Pour les 14/17 ans :** séjour linguistique en famille, en centre fixe ou itinérants …

→ **Date limite d'inscription Jour de l'an et hiver : mi-novembre.**

→ **Date limite d'inscription printemps : mi-janvier.**

comité central du groupe public ferroviaire CHEMINOTS

VACANCES ENFANCE-JEUNESSE

1 seul catalogue
2 parutions
dans l'année

COLOS D'ÉTÉ
POUR LES 4/17 ANS

Un éventail très complet d'activités et de séjours adaptés au rythme et aux envies des enfants. Des séjours de 14 jours pour les 6/17 ans en France et l'étranger répondant aux besoins des jeunes et des familles.

Une répartition par tranche d'âge pour une meilleure homogénéité (4/5 ans, 6/8 ans, 9/10 ans, 11/13 ans, 14/15 ans, 16/17 ans).

Diverses activités sont proposées : loisirs créatifs, cirque, sports, cinéma, théâtre, danse, journalisme, Escape Game, l'univers du DJ, vidéaste web, étranger…

Une tarification selon le quotient familial.

→ **Date limite d'inscription séjours Etranger. : mi-janvier.**

→ **Date limite d'inscription séjours France. : mi-février.**

Pour ces séjours,
Familles / Enfance-Jeunesse
& Jeunes Cheminots,

les catalogues sont à votre disposition dans vos points d'accueil.

La réservation se fait en ligne sur www.ccgpfcheminots.com

Pour que votre demande d'inscription soit effective, il est impératif de renseigner ou de mettre à jour votre profil sur le site du CCGPF et qu'il soit validé par votre CASI.

CONVOYAGES DES COLOS

Pour les départs et retours des enfants, le C.A.S.I. sollicite les cheminots et leur ayant droit (âgé de plus de 18 ans) possédant un permis de circulation, à participer sur leur temps personnel à l'accompagnement des enfants.
Une indemnité selon un barème national de convoyage est versée par le C.A.S.I.
Si vous êtes intéressé(e)s, adressez votre candidature au siège du C.A.S.I. ou à votre antenne locale. Nous comptons sur vous…
Avec tous nos remerciements.

Vacances Familles / Jeunes Cheminots avec le C.C.G.P.F.

FAMILLES & JEUNES CHEMINOTS

Eté / Automne : début décembre

Hiver / Printemps : Début juillet

SÉJOURS ETÉ / AUTOMNE

→ **Date limite d'inscription au C.A.S.I. :**

- **Fin janvier** pour juillet/août avec réponse début mars.
- Pour les autres périodes, pas de date limite d'inscription.

SÉJOURS HIVER / PRINTEMPS

→ **Date limite d'inscription au C.A.S.I. :**

- **Fin septembre** pour les séjours de Noël/Nouvel An/Février avec réponse première quinzaine de novembre ;.
- Pas de date limite pour les séjours de printemps et autres périodes.

Plusieurs destinations en France ou à l'Étranger

Pour le C.C.G.P.F., développer le droit aux vacances passe par des tarifs adaptés en fonction du quotient familial, mais aussi par des offres diversifiées, comme l'offre des longs séjours à Port-Vendres, les séjours jeunes cheminots à Samoëns et Briançon ou le développement de partenariats avec les sociétés d'agents, autour du sport avec l'U.S.C.F. ou de la culture avec l'U.A.I.C.F.

De nombreuses réalisations récentes pour préparer l'avenir : Après le remplacement en 2019 des tentes au Réboori par des lodges, le C.C.G.P.F. programme de nombreux travaux : la rénovation des hébergements de la pension complète à Saint-Mandrier (début des travaux fin octobre jusqu'à fin mars 2022), rénovation des colos du Morzay et d'Herment. Parallèlement, le C.C.G.P.F engage des travaux de mise en accessibilité de ses structures aux personnes à mobilité réduite.

Pour le C.C.G.P.F., l'avenir s'écrit au présent !

OFFRE SPÉCIALE ! NOUVEL (LE) EMBAUCHÉ (E)

Si vous avez intégré le G.P.F. depuis moins de 18 mois, vous avez la possibilité de découvrir un des villages-vacances du C.C.G.P.F. en bénéficiant du tarif spécial Nouvel Embauché : 90 € la semaine en pension complète pour une personne, 180 € pour un couple (hors vacances scolaires).

JEUNES CHEMINOTS 18/30 ANS

Si vous avez plus de 18 ans et moins de 31 ans (au 1er jour du séjour), le C.C.G.P.F. vous fait bénéficier une fois par an d'une réduction de 200 € !

À NOTER !

Semaines spéciales toute l'année :
Long séjour à Port-Vendres, séjours Jeunes Cheminots à Samoëns et Briançon, courts séjours (week-end de l'Ascension), Semaine Thalassothérapie (Quiberon, Hendaye…), Semaine culturelle, stages sportifs, réveillons…

Les gîtes du C.A.S.I.

Au cœur du Parc Régional des volcans d'Auvergne :

- Pour un bain d'air pur en Auvergne,
- Un week-end entre amis,
- Une semaine d'activité sportive ou de randonnée.

LE MONT-DORE

(GITE DU MONT-DORE FERMÉ ACTUELLEMENT – SITE LAISSÉ A L'ABANDON PAR LA SNCF)

Gîte situé dans une aile de la gare du Mont-Dore en rez-de-chaussée.

Nombreuses navettes de la gare à la station.

Tous commerces, discothèque, patinoire, piscine, Casino à la Bourboule.

Hébergement pour 6 personnes :

- 1 chambre de 1 lit (140)
- 1 chambre de 4 lits superposés (90)
- 1 grande salle à manger - 1 cuisine équipée
- 1 salle de bain avec 2 douches - 2 WC
- 1 salle rangement matériel
- Draps non fournis

Activités Hiver :

- Ski alpin : 70 km de pistes. Liaison sur domaine skiable de Super-Besse 2 téléphériques jusqu'au Sancy (1 886 m) - 19 remontées mécaniques.
- Ski de fond : domaine étendu et varié pour tous les styles - Randonnées Raquettes.

Activités Eté :

Randonnée pédestre et VTT - Parapente Baignade - Centre Équestre - Tennis - Parcours de santé - Golf.

Saison thermale 2022 : du 7 avril au 9 novembre 2022 (Affection des voies respiratoires).

RÉSERVATION

Pour la saison hivernale 2022/2023 :

- **à partir du 3 octobre 2022**
  (Cheminots des CSE contributeurs [CSE TER AURA - CSE TER BFC - CSE FRET - CSE Matériel Industriel - CSE Zone de Production Sud - CSE Intercités - CSE DG Ile de France])
- **à partir du 10 octobre 2022**
  (Cheminots des CSE non contributeurs)

Les locations à la semaine sont prioritaires, les locations au week-end ou court séjour ne seront recevables qu'un mois avant la date du séjour demandé.

30 % d'arrhes + 400 € de caution sont demandés à la réservation pour chaque gîte.

Solde 1 mois avant le début du séjour.

ANIMAUX INTERDITS

TARIFS / SEMAINE
Saison 2022/2023

Cheminots des CSE contributeurs [CSE TER AURA - CSE TER BFC - CSE FRET - CSE Matériel Industriel - CSE Zone de Production Sud - CSE Intercités - CSE DG Ile de France]		
Tranches	Haute-saison (17/12/2022 au 05/03/2023)	Basse saison
1	195 €	155 €
2	240 €	195 €
3	270 €	215 €
Tarif week-end : 95 € (tarif unique)		

Cheminots extérieurs à la région Auvergne-Nivernais Cheminots des C.S.E. non contributeurs		
Tranches	Haute-saison (17/12/2022 au 05/03/2023)	Basse saison
1	240 €	195 €
2	295 €	240 €
3	330 €	260 €
Tarif week-end : 115 € (tarif unique)		

Pour la saison estivale 2022/2023 :

- **à partir du 23 janvier 2023**
(Cheminots du CASI Auvergne-Nivernais CSE TER AURA - CSE Fret - CSE Bourgogne-Franche-Comté - CSE Matériel Industriel CSE Zone de Production Sud-Est)
- **à partir du 30 janvier 2023**
(Cheminots des CSE non contributeurs)

LE LIORAN

(ouvert toute l'année)

Chalet situé dans le hameau du Bec de l' Aigle (n ° 37) à moins d'l km de la station de ski du Super Lioran.

Pratique de ski, randonnées et diverses activités proposées par la station.

1 logement de 8 personnes au 1er étage avec balcon vue sur les pistes
- 2 chambres de 1 lit (140)
- 1 chambre de 2 lits superposés (90)
- 1 chambre mezzanine avec 2 lits superposés (90)
- 1 grande salle à manger avec coin cuisine équipée
- 2 salles de bain **avec 1 sauna**
- Draps non fournis

1 studio de 4 personnes avec balcon vue sur les pistes
- 1 lit (140)
- 2 lits superposés (90)
- 1 salle à manger avec coin cuisine équipée
- 1 salle de bain avec WC
- Draps non fournis

1 studio 2 personnes
- 1 chambre mezzanine avec 1 lit (140)
- 1 salle à manger avec coin cuisine équipée
- 1 salle de bain avec WC
- Draps non fournis

ANIMAUX INTERDITS

RÉSERVATION AU SIÈGE DU C.A.S.I. :
SERVICE DES ACTIVITÉS SOCIALES
04 73 98 24 52 - SNCF 55 07 98

TARIFS / SEMAINE
Saison 2022/2023

Cheminots des CSE contributeurs [CSE TER AURA - CSE TER BFC - CSE FRET - CSE Matériel Industriel - CSE Zone de Production Sud - CSE Intercités - CSE DG Ile de France]						
Semaine Haute Saison (17/12/2022 au 05/03/2023)						
	Gîte 8 personnes		Gîte 4 personnes		Gîte 2 personnes	
Tranches	Haute-saison	Basse saison	Haute-saison	Basse saison	Haute-saison	Basse saison
1	390 €	295 €	210 €	150 €	145 €	120 €
2	440 €	350 €	250 €	190 €	180 €	145 €
3	490 €	395 €	275 €	215 €	215 €	175 €
Tarifs / week-end / court séjour						
Tranches	Gîte 8 personnes		Gîte 4 personnes		Gîte 2 personnes	
1	120 €		95 €		75 €	
2	145 €		115 €		95 €	
3	195 €		135 €		115 €	

Cheminots extérieurs à la région Auvergne-Nivernais Cheminots des C.S.E. non contributeurs						
Semaine Haute Saison (18/12/2021 au 07/03/2022)						
	Gîte 8 personnes		Gîte 4 personnes		Gîte 2 personnes	
Tranches	Haute-saison	Basse saison	Haute-saison	Basse saison	Haute-saison	Basse saison
1	470 €	395 €	250 €	180 €	175 €	145 €
2	530 €	455 €	300 €	230 €	225 €	175 €
3	590 €	495 €	335 €	250 €	260 €	195 €
Tarifs / week-end / court séjour						
Tranches	Gîte 8 personnes		Gîte 4 personnes		Gîte 2 personnes	
1	145 €		115 €		90 €	
2	175 €		125 €		115 €	
3	230 €		150 €		130 €	

FÊTES DE NOËL

Le C.A.S.I. espère vous retrouver à ses arbres de Noël 2022 organisés sur tous les départements de la région.

Des spectacles de qualité vous seront proposés ; un livre et le jouet choisi ainsi que des friandises seront offertes à chaque enfant.

Ce sera l'occasion de partager ensemble des moments de retrouvaille autour du pot de l'amitié et du goûter dans la bonne humeur et la joie des enfants.

LE CATALOGUE DES JOUETS 2022

Le catalogue sera à votre disposition dans les chantiers, points d'accueil du C.A.S.I. courant juin 2022.

Il sera consultable et téléchargeable sur le site www.casicheminots-auvni.fr.

Les commandes devront parvenir au C.A.S.I. avant le vendredi 26 août 2022.

Seules, les familles ayant fait leur commande, dans les temps, pourront retirer leur cadeau.

Pour les familles qui n'auraient pas pu assister au spectacle, les cadeaux seront disponibles au siège, votre antenne ou votre bibliothèque jusqu'au vendredi 27 janvier 2023.

Associations cheminotes

Symbole et force vive du grand mouvement d'éducation populaire qui traverse le monde cheminot depuis ses origines, les associations sont un des moyens privilégiés de nouer des solidarités et des amitiés entre cheminot(e)s, mais aussi des partenariats avec l'extérieur, tant elles ont su souvent s'implanter et s'imposer dans le paysage associatif général.
Pour soutenir ce formidable maillage associatif et permettre aux cheminot(e)s et à leurs familles de participer à toutes ces activités, qu'elles soient culturelles ou sportives, le C.A.S.I. met à disposition des différentes associations, ses structures, son patrimoine et élargit au maximum les offres par le biais de partenariats ou conventions diverses.
L'ensemble de cette démarche débouche forcément vers des solidarités, des coopérations, indispensables dans un monde où la mentalité ambiante prônée pousse à l'individualisme et au corporatisme.
Reflet des aspirations des cheminotes et des cheminots, les associations culturelles et sportives de la région Auvergne/Nivernais sont à votre disposition.

PROFITEZ DE LA PARTICIPATION C.A.S.I. AUX LICENCES SPORTIVES POUR LES CLUBS CHEMINOTS

ASSOCIATIONS SPORTIVES

Vous voulez pratiquer une activité sportive ?
Voici la liste des différents clubs par site.

Union Sportive des Cheminots de France (U.S.C.F.)

Siège social : 9, rue du Château Landon
75010 PARIS
01 42 09 10 42 - SNCF : 718 850
uscf.president@gmail.com – www.uscf-sport-cheminot.fr
Président : Christophe PAREL

Comité Sud-Est Méditerranée (S.E.M.)

Siège social : 54, avenue Berthelot - 69007 LYON
06 38 40 95 62
uscf.comitesem@gmail.com - www.uscf-sem.fr
Président : Gérard LABONNE

ALLIER

MONTLUÇON – U.S.C.M.

Union Sportive des Cheminots de Montluçon
Siège social : Stade du Diénat – Avenue Joliot Curie
03100 MONTLUÇON
Président : Patrice PAJOT
39, route des Agroles – 03410 LIGNEROLLES
04 70 51 57 93 – murielle.tronche@orange.fr

PÉTANQUE
Jean-Marc ALINDRE : 04 70 03 97 67
Jean MAILLARY : 04 70 28 27 34

RANDONNÉE PÉDESTRE
Pascal CHATELAIN : 04 70 05 93 67
Joseph BAUDOUX : 07 86 35 15 68

MOULINS - A.S.C.M.

Amicale Sportive des Cheminots de Moulins
Siège social : Gare de Moulins – 03000 MOULINS
Président : Guy DEMAY
9, allée des Jonquilles - Lotissement Panloup – 03400 YZEURE
04 70 46 57 41
Secrétaire : Christian POUGET
8 rue des Saules – 03400 TOULON-SUR-ALLIER
06 79 04 63 09 – christianpouget@orange.fr

BOULES
Daniel MAZILLE : 04 70 46 72 27 – daniel.mazille@sfr.fr

TENNIS
André VANTROEYEN : 09 62 21 62 61
andre.vantroeyen@orange.fr

COURSE À PIED (hors stade)
Hugues PERINAUD : 06 11 73 72 75 – huges03y@free.fr

ST-GERMAIN-DES-FOSSÉS – A.S.C.S.G.

Association Sportive des Cheminots St-Germanois
Siège social : Mairie – 03260 ST-GERMAIN-DES-FOSSES
Trésorier : Guy LAPORTE
45, rue du Pont Redon – 03260 ST-GERMAIN-DES-FOSSES
04 70 59 68 81 – 06 81 23 85 59
guy.michele.laporte@gmail.com

FOOTBALL
Gilles CUBIZOLLES : 06 28 70 31 79
saint.germain.des.fosses.foot@gmail.com
http://ascsg.footeo.com

NATATION
Guy LAPORTE : 04 70 59 68 81 – 06 81 23 85 59
guy.michele.laporte@gmail.com – http://ascsg-natation.com

TENNIS
Michel TURCAN : 06 81 42 57 19 – michel.turcan@sfr.fr

TENNIS DE TABLE
Cyril RIGAUD : 06 65 67 92 18 – rigaud.cyrille@neuf.fr

VOILE
En attente de l'élection d'un nouveau Président

FOOT-ANCIENS
Eric POURTIER : 06 86 00 52 78 – eric.pourtier@orange.fr

Associations cheminotes

CANTAL

AURILLAC – S.C.A.A
Sporting Cheminots Athlétisme Aurillacois
Siège social : Place Pierre Sémard - Gare SNCF
15000 AURILLAC
scaa15000@gmail.com
Président : Fabrice AMBLARD
57, rue de Firminy – 15000 AURILLAC
06 34 15 21 16 – fabrice.amblard639@orange.fr

CYCLOTOURISME
André MONREISSE : 06 86 90 11 56
amonreisse@gmail.com
Alain BOYER : 06 89 36 27 74
a.f.boyer@orange.fr
Alain BOUQUET : 06 67 58 37 68
alainbouquet48@yahoo.fr

FOOTBALL
Philippe TRIN : 06 83 23 11 94
trinphilippe@orange.fr
Christophe BERTRAND : 06 21 11 58 92
bertrandchristophe9836@neuf.fr

SKI ALPIN / SKI DE FOND
Fabrice AMBLARD : 06 34 15 21 16
fabrice.amblard639@orange.fr
Hervé JOUNEAUX : 06 10 55 75 79
hpmf@orange.fr

RUGBY À 5 À TOUCHER
Yannick AUZOLES : 07 77 80 62 11
auzoles.yannick@bbox.fr
Anthony PIERRE : 06 88 44 36 66
anthony.pierre1531@gmail.com

VOLLEY-BALL
Bruno CAMPERGUE : 06 44 08 88 33
bruno.campergue@wanadoo.fr
Fabrice AMBLARD : 06 34 15 21 16
fabrice.amblard639@orange.fr
Christophe BERTRAND : 06 21 11 58 92
bertrandchristophe9836@neuf.fr

HAUTE-LOIRE

LE PUY-EN-VELAY – C.O.C.
Club Omnisports Cheminots
Président : Alain LAFONT
29 rue Chaussade - 43000 LE PUY
06 29 16 45 87 – alainfred43@orange.fr

FOOTBALL
Alain LAFONT : 06 29 16 45 87
alainfred43@orange.fr

PÉTANQUE
Christian BONNEFOY : 06 12 87 63 11
christian-48@orange.fr

MOTO
Lionel CHAUTARD : 06 12 87 63 01
lionel.chautard@wanadoo.fr

NIÈVRE

VARENNES-VAUZELLES - A.S.A.V.
Association Sportive Amicale de Varennes-Vauzelles
Siège social : La Maison du Sport
Place Paul Langevin – 58640 VARENNES-VAUZELLES
03 86 61 42 89 – asavomnisports@orange.fr
http://asavauzelles.free.fr/
Horaires de secrétariat:
Du lundi au vendredi : 10 h 00-12 h 00 / 13 h 30-16 h 00
Président: Denis BELTIER
06 45 87 90 50 – denis.beltier@aliceadsl.fr

ATHLÉTISME
Thierry KAISER : 07 67 56 88 68
ksrtcml@aol.com - associationrenouveauathle@gmail.com
www.arathletisme58.fr

BASKET-BALL
Alain MOREAU : 03 86 21 56 99
moreau.a@neuf.fr - asavbasket@hotmail.fr

BALL-TRAP
Jean-Claude SALTEL : 03 86 59 16 32 - 06 71 74 38 35
eliane.saltel@yahoo.fr

BOULES LYONNAISES
Christophe JEAUNET : 06 45 27 23 32
christophe.jeaunet@gmail.com

ESCALADE
Olivier CHANAY : 06 07 12 34 82
olivier.chanay@wanadoo.fr
escalade.asav@gmail.com

ESCRIME
Karine SEVIC : 06 60 61 31 41
ksevic@gmail.com - asav.escrime@laposte.net

FOOTBALL
Louis RICHARD : 06 61 64 18 31 - loiis13@yahoo.fr
vauzelles.asa@lbc-foot.fr – https://asav-football.footeo.com/

GYMNASTIQUE
Catherine MARTIN : 06 46 71 88 23
katygym@laposte.net - https://asav-gymnastique.clubeo.com/

GYM VOLONTAIRE – MARCHE NORDIQUE
Jacqueline BEYRAND : 06 08 80 61 13
jacqueline.beyrand@wanadoo.fr - gv58asav.gymvolontaire@hotmail.fr
https://fr-fr.facebook.com/asavgymarche/

HALTÉROPHILIE/MUSCULATION
Fabrice ROULLET : 03 86 68 13 01 – 06 69 03 01 04
fabrice.roullet@sncf.fr - chmvauzelles@gmail.com

HANDBALL
Julien CHARTIER : 06 52 87 65 20
juchartierasavhb@gmail.com - asavhandball@gmail.com
www.asavhandball.fr

JUDO
Annie CHAMPONNIER : 06 62 37 18 59
annie.champonnier@free.fr - asavjudo@orange.fr
www.asav-judo.com

KARATÉ
Vanessa VALLES : 06 81 01 08 35 - valles.vanessa@orange.fr
https://fr.facebook.com/pages/category/Amateur-Sports-Team/ASAV-Karate

MINI BOLIDES
Matthieu MERLIN : 06 71 15 45 93
merlinmatthieu58@gmail.com
https://fr.facebook.com/minibolidesnivernais

NATATION
Frédéric GIRARD : 07 82 17 35 89
jimmy.girard@icloud.com - asav.natation@orange.fr
http://asav.natation.free.fr/

PÉTANQUE
Bruno PRESTAT : 06 27 27 34 81
bruno-prestat@bbox.fr - https://fr.facebook.com/asavpetanque

PLONGÉE
Philippe MONTAGU : 06 30 71 90 03
fifimontagu@laposte.net - https://fr.facebook.com/plongee.asav

RANDONNÉE
Rudy PANNETIER : 06 29 27 06 52 - rudy.pannetier
asavrando@gmail.com - http://asavrando.e-monsite.com

ROLLER
Alice LE COZ : 06 74 66 60 02
alice.lecoz@hotmail.fr - asav.rollerteam@gmail.com

RUGBY
Nicolas HAINAUT : 06 61 92 44 85
n.hainaut@yahoo.fr - asav-rugby@orange.fr
http://asav.rugby.pagesperso-orange.fr

TENNIS
Romain ESCOUFFIER : 06 14 29 36 41
escouffier58@orange.fr - asav.tennis@gmail.com
http://www.asav-tennis.fr

TENNIS DE TABLE
Gérard LEGER : 09 53 59 87 43 - 06 67 43 81 99
cariusge@free.fr - http://vauzellestt.free.fr/

TIR SUR CIBLE
Pierre DURIOT : 07 71 15 65 48
duriot.pierre@bbox.fr - http://asav-tir.wifeo.com

TRIATHLON
Laurent DURET : 06 11 99 56 67
l.duret@sfr.fr - www.asavtriathlon.jimdofree.com

VIET VO DAO
François BRASSECASSE : 06 59 39 14 94 - slkdfb@gmail.com

PUY-DE-DÔME

CLERMONT-FERRAND – U.S.C.C.
Union Sportive des Cheminots de Clermont
Siège social : 23, rue Guynemer -
63000 CLERMONT-FERRAND

Président : Alain LATRON
4, avenue de la République – 03200 VICHY
06 62 11 76 31 - alainlatron03@gmail.com

MOTO CLUB
Marc PARRET : 06 83 45 58 57
marcopaulo.ago63@bbox.fr - http://www.raildersauvergnats.info

PÉTANQUE
Jean-Claude VIGNAL : 06 04 17 22 92
vignal.jc@wanadoo.fr

TENNIS DE TABLE
Philippe CHARRIER : 06 23 74 51 10 -
charrier.philippe@numericable.fr

GERZAT – U.S.C.G.
Union Sportive des Cheminots de Gerzat
Siège social : OMS Complexe Sportif Georges Fustier
63360 GERZAT

Président : Bernard PASQUET
11, impasse Anastase Allain - 63360 GERZAT
04 73 25 67 85 - bernard.pasquet3@orange.fr

FOOTBALL
Bernard PASQUET : 04 73 25 67 85
bernard.pasquet3@orange.fr - 607839@laurafoot.org
Jean-Noël AMBLARD : 06 70 13 19 21
jean-noel.amblard@orange.fr

SQUASH
Laurent TAVIOT : 06 74 40 12 89
laurent.taviot@reseau.sncf.fr

VOLLEY-BALL
Sébastien JARZAGUET : 06 70 76 18 37
sebastien.jarzaguet@sncfr.fr

Associations cheminotes (suite)

ASSOCIATIONS CULTURELLES

U.A.I.C.F.
Union Artistique et Intellectuelle des Cheminots

Siège social : 9 rue du Château Landon – 75010 PARIS
01 42 09 25 91 – siegenational@uaicf.asso.fr – www.uaicf.asso.fr
Président : Ghislain HEINEN

ALLIER

MONTLUÇON

Cheminots Artistes Montluçonnais
Siège social : Maison des Cheminots
2, rue Chantoiseau - 03100 Montluçon
Président : Gérard TRIGAUD
04 70 03 07 20 - uaicf.cam@gmx.fr - familletrigaud@gmail.com

CINÉ-SON-VIDÉO
Mardi : 14h00/17h00
André AUROUX : 04 70 29 49 20
andre.auroux@wanadoo.fr

INFORMATIQUE
Mardi : 14h00/17h00
Maurice MOLAIRE : 04 70 29 02 65
maurice.molaire@orange.fr

SCRABBLE
Mardi : 20h15
Didier BOURGEON : 04 70 29 98 40
bourgeon.d@gmail.com

PHOTOGRAPHIE
Mardi : 14h00/17h00 - 20h00/22h00
Gérard TRIGAUD : 04 70 03 07 20
familletrigaud@gmail.com

RAIL CLUB (MODÉLISME)
A la demande
Jean-Paul MATHIAUD : 04 70 28 40 41
jeanpaul.mathiaud@orange.fr

ST-GERMAIN-DES-FOSSÉS

DANSE « L'ESPÉRANCE »
Espace Associatif « Les Marronniers » -
03260 St-Germain-des-Fossés
Evelyne GOULFERT : 04 70 58 13 42 - revama@club-internet.fr

FOLKLORE « LES CHADÉQUÉRIAUX »
Salle polyvalente de l'école des AURES
03260 St-Germain-des-Fossés
Jean-Marc DAUMAS : 04 70 58 04 83
jeanmarc.daumas@wanadoo.fr

HARMONIE « L'INDÉPENDANTE »
Maison de la Musique
8, rue P. Sémard - 03260 St-Germain-des-Fossés
Alain BARTOIS : 04 70 58 02 46
Patrick BRUNET : 06 61 55 32 38 -
patrick.brunet2406@gmail.com

CANTAL

AURILLAC

Club Artistique Intellectuelle des Cheminots d'Aurillac (C.A.I.C.A.)
Siège social : 52, rue du Cayla - 15000 Aurillac
Président : Baptiste ROQUES
06 47 07 93 83 - croustibabs@gmail.com

MODÉLISME FERROVIAIRE
Mercredi : 20h00 - **Samedi :** 14h00/18h00
Jean-Claude POUJOL : 04 71 48 40 88
poujol.jc@wanadoo.fr

ARTS GRAPHIQUES
Réunions tous les lundis & mercredis après-midi
(salle de réunion du CASI)
Annie EMIEL : 04 71 48 77 35 - rierami@wanadoo.fr

ARTS MANUELS
Réunion tous les jeudis après-midi
(salle de réunion du CASI)
Yvette ROUX : 06 79 33 61 86 - y.roux@orange.fr

MUSIQUE
Mardi – jeudi : 20h00/23h00
Baptiste ROQUES : 06 47 07 93 83 - croustibabs@gmail.com

NIÈVRE

NEVERS-VAUZELLES

Siège social : Hôtel du Nivernais
1, avenue Louis Fouchère - 58640 Varennes-Vauzelles
03 86 59 26 77 – 06 41 15 30 62
www.uaicf-nevers.com
Présidente : Ghislaine HENRY
ghislaine.henry58@orange.fr - president@uaicf.nevers.com

ARTS MANUELS (rénovation fauteuil, rempaillage, vannerie)
Mardi : 13h30/18h00
Gérald VEAUVY : 03 86 59 26 77
arts-manuels@uaicf-nevers.com

ARTS MANUELS (cartonnage)
Jeudi : 13h30/18h00
Gérald VEAUVY : 03 86 59 26 77
arts-manuels@uaicf-nevers.com

ARTS MANUELS (toutes activités)
LIBRES SANS COURS
Vendredi : 13h30/18h00
Gérald VEAUVY : 03 86 59 26 77
arts-manuels@uaicf-nevers.com

ARTS PLASTIQUE, PEINTURE, PASTEL…
Mercredi - samedi : 14h00/18h00
Denis VAUTHIER : 06 65 18 12 79
arts-plastiques@uaicf-nevers.com

GRAVURE
Mercredi : 9h30/12h00 - 14h00/18h00 -
Samedi : 9h30/12h00
Denis VAUTHIER: 06 65 18 12 79
arts-plastiques@uaicf-nevers.com

CALLIGRAPHIE, ENLUMINURE
Samedi : 9h00/12h00
Denis VAUTHIER : 06 65 18 12 79 - arts-plastiques@uaicf-nevers.com

ATELIER AQUARELLE
Mercredi : 14h00/17h00
Denis VAUTHIER : 06 65 18 12 79
arts-plastiques@uaicf-nevers.com

COURS DE DESSIN ADULTE/ENFANT À PARTIR DE 10 ANS
Mercredi : 1er cours : 14h15/16h00
2e cours : 16h15/18h00
Denis VAUTHIER : 06 65 18 12 79
arts-plastiques@uaicf-nevers.com

POTERIE MODELAGE
Jeudi : 17h30/19h30
Denis VAUTHIER : 06 65 18 12 79 - peinture@uaicf-nevers.fr

ORCHESTRE BATTERIE-FANFARE
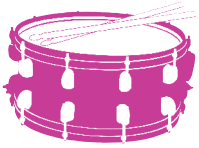
Mardi-vendredi : 19h00/20h30
(salle de musique municipale)
Marie-Laure POULAIN : 06 50 60 66 89
musique@uaicf-nevers.com

DANSE
Vendredi : 18h15/19h30
Madeleine JARRY : danse@uaicf-nevers.com

GÉNÉALOGIE
Lundi au jeudi : 14h00/18h00
Chantal AUDRY : 03 86 59 36 20
uaicf.genea58@wanadoo.fr

INFORMATIQUE :
Bureautique
Lundi au jeudi (Initiation) : 17h30/19h30
Vendredi (Formation Word/Excel) : 18h30/19h30
Robert SERRE : 03 86 37 80 93
informatique@uaicf-nevers.com

JEUX ANIMATIONS RETRAITÉS
Vendredi : 14h00/18h00
Gérard HENRY : 06 89 18 43 95
jeux@uaicf-nevers.com

ŒNOLOGIE-DÉGUSTATION

2e jeudi de chaque mois : 19h00/21h30
Laurent MARCEL : 06 88 56 99 08
uaicf.degustation.oenologie.58@gmail.com

MODÉLISME FERROVIAIRE
Samedi : 14h00/18h00
Michel RUCH : 06 88 31 20 20
modelisme@uaicf-nevers.com

PHOTOGRAPHIE
Mercredi-samedi : 14h00/18h00
Christian REVERDY : 03 86 36 59 63
uaicfphoto.nvv58@wanadoo.fr

SCRABBLE
Mardi : 14h00/16h00
Jeudi : 13h45/18h00
Samedi : 14h00/16h00
Joëlle ABEL : 03 86 38 21 25 - scrabble@uaicf-nevers.com

SOPHROLOGIE
Lundi : 1er cours : 17h00/18h15 - 2e cours : 18h30/20h00
Nicolle AGUILAR : 06 74 05 67 34
sophrologie@uaicf-nevers.com

PUY-DE-DÔME

CLERMONT-FERRAND
Siège social : Centre social Michel Ricou
1er étage – Salle UAICF - 5, rue Guynemer
63000 CLERMONT-FERRAND
uaicfasso.clermont@wanadoo.fr
Présidente : Chantal POMMIER

DANSES SPORTIVES
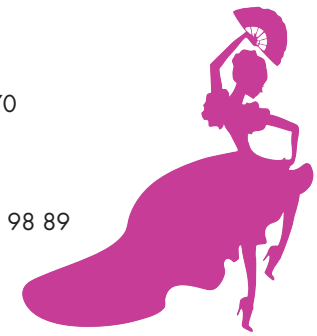
Lundi : 20h00/22h00
Mercredi - jeudi : 18h00/20h00
Frédéric DELORT : 06 49 95 08 70
frederic.delort@laposte.net

FOLKLORE ÉTRANGER
Lundi : 18h00/20h00
Marie-France ASSAD : 06 98 78 98 89
uaicf63.informatique@wanadoo.fr
Chantal POMMIER

GÉNÉALOGIE
Mardi : 14h00/17h00
Michèle TOUCHE : 06 88 25 73 07
monnerie2@sfr.fr
Jean-Claude BESSON : 06 03 86 41 72
bessonjeanclaude@sfr.fr

INFORMATIQUE
Mercredi : 9h15/11h15 - 14h15/16h30 - 17h30/19h30
Marie-France ASSAD : 06 98 78 98 89
uaicf63.informatique@wanadoo.fr
Chantal POMMIER

MODÉLISME FERROVIAIRE
Mercredi : 14h00/20h00
Damien DERAY : 06 84 98 04 05
dderay@free.fr

Associations cheminotes (suite)

PEINTURE
Mercredi : 13h30/16h30
Jean-Marc GENEVRIER : 06 04 07 29 74
jeanmarc.genevrier@sfr.fr

PHOTOGRAPHIE
Mardi : 17h00/20h00
Jean HOURIEZ : 06 62 49 14 03 - jean.houriez@neuf.fr
Michel RODRIGUEZ : 06 77 75 51 52
michelrodriguez63@orange.fr

POTERIE
Lundi : 14h00/17h00
Claudine MISSONNIER : 06 47 79 13 42
bois.magique@yahoo.fr

QI GONG
Jeudi : 18h45/20h15
pas de reprise dans l'immédiat
Denis AUFRERE : 06 27 09 48 59
denis.aufrere@cegetel.net

TRAVAUX MANUELS (porcelaine-soie-émaux-vitraux)
Mardi-jeudi : 14h00/17h00
Eliette LAURE : 06 32 43 31 67 - laureeliette@gmail.com
Colette GONIN : 06 15 47 20 76
colettegonin1953@gmail.com

YOGA
Mercredi : 12h00/13h00
Christian WACK : 07 77 20 03 07 - 23456cw@gmail.com

COUTURE
Mardi : 10h00/12h00
Josiane FABRE : 06 26 37 00 70
josiane.fabre63@sfr.fr

LA MAISON DE L'ONCF
23, rue Clotilde Gaillard - 93100 MONTREUIL
Tél : 01 49 88 58 90
maison@oncf.asso.fr

Ouverte toute l'année, elle offre 40 chambres confortables près du centre-ville. En plus des pupilles, elle accueille les adhérents, membres bienfaiteurs, associations cheminotes, cheminots, et les Comités des activités sociales inter-entreprises...

ONCF
ORPHELINAT NATIONAL DES CHEMINS DE FER DE FRANCE

Siège social : 263, rue de Paris - Case 539
93515 MONTREUIL
Tél : 01 55 82 86 89
http://www.oncf.asso.fr

Secrétaire Régional : Michaël RAMILLON
9 Rue de la Badelle - 58270 SAINT-BENIN D' AZY
06 74 59 56 98 - michaeloncfnew@orange.fr

RESPONSABLES LOCAUX (9 GROUPES)

ALLIER

GANNAT / ST-GERMAIN-DES-FOSSÉS / VICHY
Angélique Brun : 06 04 48 33 57
haltiligerienne@gmail.com

MONTLUCON
Franck Jorrand : 06 29 53 08 26
franck.jorrand@gmail.com

MOULINS
Mickaël GAUGUET : 06 19 69 73 31
mickael.gauguet@hotmail.fr

CANTAL

AURILLAC
Patrice POUDEROUX : 06 45 01 55 98
patrice.pouderoux0252@orange.fr

HAUTE-LOIRE

Laura HÔ-VAN : 06 60 47 59 06
laura.ho-van@hotmail.fr

NIÈVRE

NEVERS
Anthony BLUZAT : 06 13 20 52 44
anthonybluzat@hotmail.com

VARENNES-VAUZELLES
Rudy JOLLY : 06 70 69 98 31
rudy. joly@oncf.fr

PUY-DE-DÔME

CLERMONT-FERRAND
Stéphane GAILLOT : 06 71 47 66 58
steph.gaillot@orange.fr

RIOM /VOLVIC
Nadia LUIS : 06 24 26 41 69
nadia.luis@sncf.fr

CHALET PIERRE SEMARD (MAISON FAMILIALE)

400, Chemin des Frasserands - 74400 ARGENTIÈRES-CHAMONIX - Tél : 04 50 54 00 29 www.chalet-hotel-psemard.com

Le chalet est admirablement situé à 1350 m d'altitude, à 10 km de Chamonix, cerné par les Drus, l'Aiguille Verte, le glacier du Tour, les Aiguilles Rouges, face à la chaîne du Mont Blanc.
Les chambres sont toutes équipées de douches, de WC, de téléphone. Deux d'entre elles sont adaptées aux personnes handicapées avec accès par ascenseur.
Les gîtes sont pour 2, 4, 5 ou 6 personnes et disposent de toutes les commodités nécessaires. Une laverie, une salle de restauration, un bar et divers équipements de loisirs sont mis à disposition. Des animations sont régulièrement menées par une équipe dynamique toujours à votre écoute. Un gardiennage des enfants est assuré durant les périodes scolaires.

Des tarifs préférentiels sont appliqués aux adhérents de l'O.N.C.F.

JARDINOT

Siège social : 9, quai de Seine
93584 SAINT-OUEN CEDEX
Tél. : 01 41 66 34 80
jardinot@jardinot.fr - www.jardinot.fr

Comité Régional Auvergne
Siège social : 68 bis, avenue Edouard Michelin
63000 CLERMONT-FERRAND
jardinauvergne63@orange.fr

Président : Dominique BONNETAIN
8, rue Planche Maniot - 63200 MOZAC
06 29 51 27 82

ALLIER

COMMENTRY
Christophe CONNAN : 04 70 03 52 03

CREUSE (ÉVAUX-LES-BAINS)
Serge DESBOUDARD : 05 55 67 02 81

GANNAT
André DUCHALET : 04 70 90 19 37

LAPALISSE-ST-PRIX
Gérard FONGARLAND : 04 70 99 03 33

LAPEYROUSE
André CONNORD : 04 73 52 01 40

MONTLUÇON
Stéphane RAVEL : 06 77 09 24 36

MONTLUÇON LE RUCHER
Alain GAGNET : 04 70 29 49 50

MOULINS
Robert HIVET : 04 70 20 04 67

SOUVIGNY
Robert HIVET : 04 70 20 04 67

ST-GERMAIN-DES-FOSSÉS
Christian SANCHEZ : 06 89 57 36 28

VICHY
Patrick BRESSON : 04 70 57 12 11

CANTAL

ARPAJON-SUR-CÈRE
Michel COURCHINOUX : 04 71 64 12 30

AURILLAC GARE
Serge CANTOURNET : 04 71 63 40 82

MAURS
Serge CANTOURNET : 04 71 63 40 82

NEUSSARGUES
Patrick MERAL : 06 65 73 75 36

HAUTE-LOIRE

BRIOUDE/ ARVANT
Denis MOUCHET : 04 71 50 16 82

LANGEAC
Georges FLANDIN : 04 71 03 07 77

LE PUY-EN-VELAY
Jean-Luc LEYDIER : 04 71 05 07 82

RETOURNAC
René BARRAL : 04 71 03 49 68

NIÈVRE

COSNE
Yves GARNAULT : 03 86 26 10 88

CERCY-LA-TOUR
Christian TINOT : 03 86 30 21 29

DECIZE
Philippe CONTOUT : 03 86 25 57 52

NEVERS DÉPÔT
Michel MOTTAIS : 03 86 36 10 38

Associations cheminotes (suite)

NEVERS TECHNICENTRE
Yves TREMEAUD : 06 67 01 50 44

NEVERS GARE
Maurice HAMONNIERE : 03 86 59 16 66

SAINCAIZE
Gérard AUBRY : 03 86 60 25 08 - 06 64 94 84 66

ST-PIERRE-LE-MOUTIER
En attente de correspondant
Contacter le : 06 29 51 27 82

PUY-DE-DÔME

CLERMONT DÉPÔT
Jean-Louis BOTTERO : 04 73 84 90 41

CLERMONT EQUIPEMENT
François LEONARDON : 04 63 79 20 06

CLERMONT GARE / P.C.
Joël BONNETTE : 04 73 84 70 09

GERZAT
Joseph FRADIN : 04 73 24 14 88

ISSOIRE
Eric VAUSSOUE : 06 62 53 80 89

PONT-DE-DORE
Yves DALLEGRE : 04 73 51 36 68

RIOM
Jean-Jacques DURAND : 04 73 38 56 65

VOLVIC
Gérard MAGNIER : 04 73 33 53 30

LES CLUBS DE RETRAITÉS

ALLIER

MONTLUÇON - CLUB DES RETRAITÉS
Maison des Cheminots
2, rue Chantoiseau - 03000 MONTLUÇON
Réunion tous les lundis après-midi à la Maison des Cheminots

MOULINS - CLUB DE RETRAITÉS
Réunion le 1er mardi de chaque trimestre.
Salle « La Baigneuse » impasse Joseph Voisin à Yzeure 03400

HAUTE-LOIRE

CLUB DES RETRAITÉS DE LANGEAC
Claude BERTONI
Claude BERTONI - bertoni.claude@wanadoo.fr
67 rue Jules Ferry – 43300 LANGEAC
Réunion du mercredi au vendredi tous les après-midi

NIEVRE

SAINCAIZE - CLUB DE RETRAITÉS
Renée CHOUGNY : 03 86 58 89 47 – 06 08 37 96 65
Réunion un mercredi sur deux (après-midi)
Salle de classe de l'Ecole de Saincaize-Meauce - 58470

VARENNES-VAUZELLES - CLUB DE RETRAITÉS
Gérard HENRY : 06 89 18 43 95
Hôtel du Nivernais - 1, rue Louis Fouchère
58640 VARENNES-VAUZELLES
Réunion tous les vendredis après-midi à l'Hôtel du Nivernais

PUY-DE-DÔME

CLERMONT-FD - CLUB DE RETRAITÉS
Jean-Pierre PETIT : 06 84 57 97 04
jpp-mail@orange.fr
Centre Social Michel Ricou
5, rue Guynemer - 63100 CLERMONT-FERRAND
Réunion tous les jeudis après-midi au Centre Social

LES MUTUELLES

MUTUELLE ENTRAIN
20, rue d'Ambert - 63000 CLERMONT-FERRAND
Tél N°Azur : 08 09 40 54 54
Lundi – mardi – jeudi :
9h00 / 12h30 – 13h30/17h00
Mercredi : 9h00/12h30
Vendredi :
9h00/12h30 – 13h30/16h00
www.mutuelle-entrain.fr

MUTUELLE D'IVRY LA FRATERNELLE (M.I.F.)
23, rue Yves Toudic
75481 PARIS CEDEX 10
Tél : 09 70 15 77 77
(N°gratuit depuis un poste fixe)
www.mifasssur.com

DECEMBRE 2021

CSE FRET

Bilan social et formation

SNCF
CSE FRET

2020, une année inhabituelle, qui s'écarte de la norme, pour Fret SNCF, et plus largement, pour le Groupe SNCF

Si la mauvaise gestion de la crise sanitaire par le gouvernement, a impacté Fret SNCF ainsi que toutes les entreprises françaises, 2020 est également la première année de la SAS Fret. En effet le Groupe SNCF a été transformé, création de 4 SA et de la SAS Fret. Malgré cette énième transformation, les cheminots ont su rester impliqués pendant la pandémie et ont continué d'assurer le service public, notamment du transport de marchandises. L'activité de Fret SNCF quant à elle, est fortement impactée début 2020, elle a entamé un rebond à la fin de l'année, rebond qui se confirme sur le premier semestre 2021.

En un an, l'effectif de Fret SNCF recule de plus de 1 %, et ce malgré l'intégration des 450 agents du Technifret.

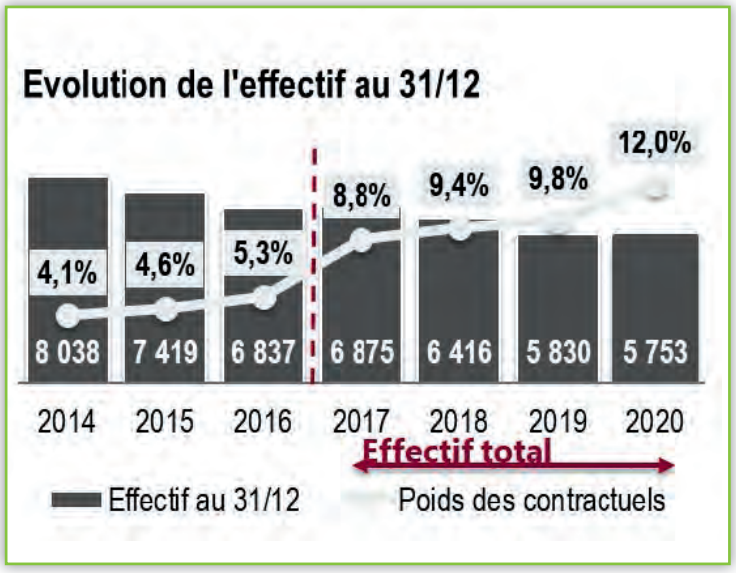

Sur une période longue, la baisse est vertigineuse : en seulement 4 années, c'est plus de 1 000 postes de cheminots en moins, dont près de 280 agents de conduite.

En 2020, 12 % de l'effectif est contractuel, et cette tendance va s'accélérer avec la fin des embauches au Statut.

De plus, en 2020, il y a eu deux fois moins d'entrées d'effectifs que de sorties, or les mobilités intra-groupe sont défavorables à Fret avec une balance négative

Outre les départs en retraite, qui sont les sorties les plus importantes, l'augmentation des démissions interroge sur la capacité de Fret à garder ses agents, d'autant plus que les démissionnaires sont, pour les 3/4 d'entre eux, des agents au Statut, plutôt jeunes et récents dans l'entreprise. Autre fait marquant, en 2020, aucune d'embauche n'a eu lieu à la conduite.

Le taux de féminisation de l'effectif est de 12 % et peine à progresser

SNCF peine en effet à prendre des mesures incitatives pour faciliter le recrutement des femmes sur les postes opérationnels. En l'absence de mesures concrètes prises par la direction de FRET SNCF, les élus du CSE ne peuvent que constater et alerter sur la faible attractivité de nos métiers. Gardons à l'esprit les conditions réelles du travail : à titre d'illustration, combien de sites ne sont pas équipés de vestiaires pour les femmes ? De sanitaires dédiés ?

Une lente modification de la typologie des effectifs de Fret SNCF

La quasi-absence d'embauche de jeunes cheminots a entraîné un vieillissement (mécanique) de l'effectif : entre 2017 et 2020, l'âge moyen de l'effectif réel est passé de 42,5 ans à 44,1 ans. Ce vieillissement de la population va avoir pour impact des départs à la retraite de plus en plus nombreux. D'après le cabinet SECAFI, si nous projetons les départs en retraite et le turn-over moyen, **l'effectif de Fret SNCF avoisinerait 4 250 agents en 2025**, avec des métiers fortement impactés (l'âge moyen y étant plus important) : 18 %

des Opérateurs de Production transport circulation Fret seraient en âge de faire valoir leurs droits à la retraite.

Au global, c'est 17 % de l'effectif de Fret qui pourrait partir à la retraite en 2025, 12 % y serait éligibles dès 2023.

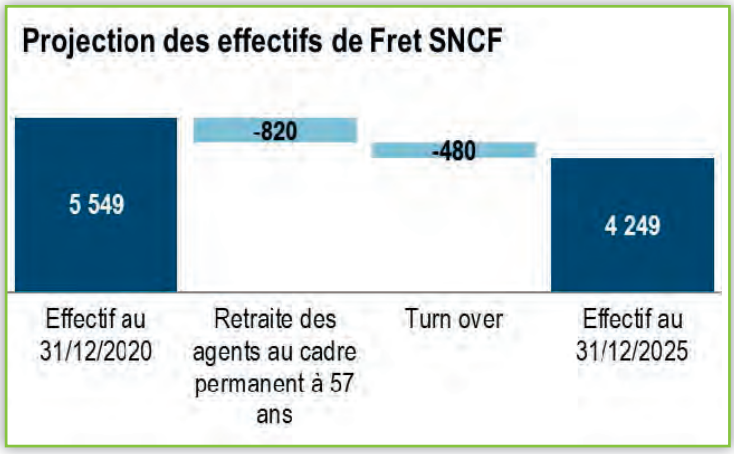

Conséquence de la politique de non-recrutement chez Fret et d'une GPEC qui n'est pas au rendez-vous des enjeux de l'entreprise : des tensions sur les effectifs de production visibles début 2021. Pour les élus du CSE, il est urgent d'agir !

On constate un léger rebond de l'activité, l'entreprise affiche 14 M€ de chiffre d'affaires de plus au 30/08/2021 par rapport au budget pour le premier semestre, et le plan Fret 2025 prévoit également une croissance des produits du trafic.

Il y a une reprise de l'activité et ce rebond pourrait être durable.

Mais Fret SNCF souffre de carence d'effectif de production sur certains sites géographiques.

Il est donc temps de recruter, en répondant aux enjeux et en répondant aux préconisations des élus du CSE FRET, tels que :

- Retrouver de l'attractivité pour les métiers du Fret (en particulier pour les métiers de production)
- Adapter la politique de recrutement aux spécificités géographiques.
- Fidéliser les agents à Fret SNCF,
- Prévoir, anticiper les effectifs et les formations métier qui sont longues et complexes dans le ferroviaires en prenant aussi en compte que la sécurité doit rester une priorité.
- Arrêter de faire appel aux intérimaires et aux contrats de professionnalisation (CPI) utilisés à outrance.

Les élus du CSE alertent également la direction sur la santé des agents !

Les différents confinements de 2020 et la mise en place du télétravail obligatoire des agents sédentaires ont eu des impacts sur l'état physique et psychologique des agents (disparition des échanges informels et des collectifs de travail).

Ce collectif exprime au travers de l'enquête Ampli un manque de confiance dans la capacité de Fret SNCF à se transformer, d'une part, et de l'incertitude sur leur devenir au sein du Groupe SNCF d'autre part. Le manque de solidarité ainsi que les rémunérations « pas à la hauteur du travail réalisé » sont largement mis en avant par les répondants à l'enquête.

Pourquoi les réponses à l'enquête AMPLI ne sont pas surprenantes ?

Le rapport de la médecine du travail met également en évidence la pandémie, les confinements, et les réorganisations comme éléments impactant la santé des agents. **Fret SNCF a une organisation qui se transforme sans cesse, mais en 2020, il y a eu deux fois plus de réorganisations qu'en 2019 !**

Un absentéisme maladie important chez les exécutions sédentaires

Même s'il convient de prendre avec précaution les éléments de 2020, ceux-ci révèlent une progression de l'absentéisme maladie, et des absences de courte durée. Précisément, ce sont les absences de courte durée qui pèsent sur le collectif de travail : pas de remplacement, report de la charge de travail. De courtes absences répétées sont des signaux de dégradations de la santé des agents.

Ce point est à vigiler, et une analyse fine de l'absentéisme doit être réalisée par la Direction de Fret SNCF !

Une accidentologie qui recule en 2020

Si cette année marque un recul, l'année 2021 avec la reprise d'activité sera plus révélatrice de la tendance de l'accidentologie dans l'entreprise et des dernières décisions de la direction en matière de sécurité ferroviaire.

Selon les Usines, les indicateurs d'accidentologie sont plus ou moins élevés ; par exemple, les Usines Alsace Bourgogne Franche Comté, Méditerranée et le Technifret enregistrent en 2020 plus d'accidents du travail que la moyenne de l'entreprise.

Les élus du CSE préconisent la réalisation d'analyses fines afin d'expliquer ces écarts

Si une activité de triage peut expliquer un niveau d'accidentologie plus important, il convient néanmoins de prendre en considération d'autres éléments par Usine comme, par exemple, le nombre d'agents disponibles par rapport au Cadre d'Organisation et l'absentéisme.

Seule l'analyse croisée de l'ensemble de ces indicateurs donnerait un diagnostic pertinent de l'accidentologie, et permettrait l'élaboration de mesures de prévention adaptées.

Absentéisme, dégradation de la santé des agents, perte de repères, manque de visibilité sur une organisation en perpétuel changement : la légère reprise économique ne doit pas masquer un bilan social très contrasté. Les élus du CSE alertent la direction sur une dégradation constante des conditions de travail des cheminots de l'entreprise et de son impact sur la sécurité et le moral des agents. Il est temps que ces alertes soient prises en compte sérieusement par la direction de FRET SNCF.

Tableau de synthèse des principaux indicateurs sociaux :

	2017	2018	2019	2020
Effectif au 31/12	**6 875**	**6 416**	**5 830**	**5 753**
Agents de conduite	2 093	1 942	1 782	1 500
Sédentaires	1 887	1 700	1 488	1 622
Maîtrises	1 412	1 316	1 243	1 349
Cadres	1 483	1 458	1 317	1 282
Poids des contractuels	8,8 %	9,4 %	9,8 %	12,0 %
Les sorties (hors CDD et mobilités)	463	398	371	223
Dont départs à la retraite	309	205	187	124
Dont démissions	14	27	45	44
Embauches	104	104	106	92
Soldes des mobilités intra-groupe	- 195	- 159	- 285	- 245
Taux de féminisation	12,4 %	12,9 %	12,1 %	11,9 %
Taux d'absentéisme maladie	5,2 %	5,2 %	5,4 %	5,7 %
Nombre d'accidents de travail	248	325	282	203

mutuelle entrain

Optez pour une mutuelle **engagée, juste, solidaire,** qui vous ressemble

Mutuelle Entrain a été créée par les cheminots, pour les cheminots et leurs familles. Proches de vous, partout en France, nous répondons à vos besoins en préservant le caractère intergénérationnel et solidaire d'une véritable couverture santé mutualiste.

Découvrez notre offre de bienvenue

2 mois
de cotisations
offerts !

Votre devis immédiatement et sans engagement sur notre site Web :

mutuelle-entrain.fr

0 809 40 54 54 Service gratuit + prix appel

Mutuelles de France

Mutualité Française

Mutuelle régie par le livre II du code de la mutualité, SIREN 775 558 778.
Crédits photos : Mutuelle Entrain.

L'ASSURANCE VIE RÉFÉRENCE AU SERVICE DE MES PROJETS

épargne & prévoyance
MIF

+12,06%
Gestion sous mandat
Profil Offensif [2]

+8,22%
Gestion sous mandat
Profil Dynamique [2]

+1,70%
Fonds en Euros MIF [1]

+4,10%
Gestion sous mandat
Profil Prudent [2]

+6,07%
Gestion sous mandat
Profil Équilibré [2]

Performances remarquées en 2021 pour le Compte Épargne Libre Avenir Multisupport !

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
Tout investissement en unités de compte est soumis aux fluctuations des marchés financiers à la hausse comme à la baisse et comporte un **risque de perte en capital**.

Renseignez-vous sur **mifassur.com** ou au **09 70 15 77 77**
Appel non surtaxé

MIF : LA MUTUELLE D'IVRY (la Fraternelle)
Siège social : 23 rue Yves Toudic - 75481 PARIS CEDEX 10 / Tél. 0 970 15 77 77 / www.mifassur.com
Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité - Identifiée sous le numéro SIREN 310 259 221
Contrôlée par l'ACPR - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS CEDEX 09

MUTUALITÉ FRANÇAISE
MEMBRE DE LA

MEDIAPILOTE

(1) Net de frais de gestion et avant prélèvements fiscaux et sociaux. Contrats concernés : Compte Épargne Libre Avenir Multisupport, MIF PER Retraite, MIF Horizon Euroactif, Plan d'Épargne Populaire Multisupport, AMPLI-GRAIN 9 MultiSupport (tout investissement sur des unités de compte comporte un risque de perte en capital), Compte Épargne MIF, Compte Épargne Libre Avenir, Plan d'Épargne Populaire, Compte Épargne Transmission, Compte Épargne Garantie Intégrale, Compte Épargne Enfant, MIF Projet Vie et MIF Intergénérations. Ne sont pas concernés : Garantie Protection Avenir, Garantie Frais Décès, Garantie Frais Obsèques et les rentes.
(2) Performances au 31/12/2021, nettes de frais de gestion au titre du contrat et de la gestion sous mandat, hors prélèvements fiscaux et sociaux, calculées sur la base d'un versement net de frais sur versement de 1 000 €, investi sur le profil au 1er janvier de l'année concernée. Elles tiennent également compte des arbitrages effectués par l'assureur, en exécution du mandat choisi, et de l'attribution au 31 décembre de l'année de la participation aux bénéfices annuelle sur le fonds en euros. Ce mode de gestion est proposé au sein de nos contrats Compte Épargne Libre Avenir Multisupport et MIF PER Retraite. La part en unités de compte des mandats présente un risque de perte en capital.

Crédit photo : Shooting Garnier Studio / Document publicitaire sans valeur contractuelle